

Monde
L'armée prend
position
autour de la
radio et de la
télévision
à Tirana
page B4

Cyberpresse

Même la Vallée vit
au rythme du
Super Bowl
page B5

Économie
Une société
française,
Castorama,
offre d'acheter
Réno-Dépôt
page C1

Tremblay à Paris : une solide reconnaissance publique

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale, PARIS

Hier soir, au Centre culturel canadien, ce n'était pas un lancement, car il n'y en a pas vraiment à Paris. Plutôt un « événement » — devant 80 personnes, ce qui est beaucoup à 18 h 00 — à l'occasion de la sortie en librairie du dernier roman de Michel Tremblay, *Quarante-quatre minutes et quarante-quatre secondes*. Un roman coédité par Actes-Sud et Leméac et dont la sortie à Paris, d'abord prévue pour le Salon du livre en mars, a été avancée au mois de janvier, deux semaines avant le Québec. « Il se trouve que le livre était prêt, que ça les arrangeait et que j'étais libre », nous dit simplement Tremblay. Et la fin janvier est dans l'édition parisienne une période moins encombrée que la période du Salon de mars.

Arrivé dimanche matin, l'auteur est là pour une semaine de promotion qui, sans être exceptionnelle, inclut un déjeuner avec un critique du *Nouvel Observateur*, cette rencontre du Centre culturel animée par un collaborateur littéraire du *Monde*, des passages à la radio publique et à France-Culture et, en ajoutant des médias moins importants, une demi-douzaine de rendez-vous par jour.

Enfin, Michel Tremblay aura attendu plus de vingt ans une véritable reconnaissance publique à Paris, depuis l'incursion glorieuse et sans lendemain des *Belles-Sœurs* en 1973. Ce n'est pas — ou pas encore — la grande carrière commerciale, le triomphe en librairie pour un livre unique, mais plutôt, depuis environ un an, une solide notoriété qui fait de lui un vendeur respecté dans le monde de l'édition.

Au moment où sort à Paris *Quarante-quatre minutes et quarante-quatre secondes*, les éditions Actes-Sud dressent des comptes fort satisfaisants de son dernier titre, *La nuit des princes charmants* (7 000 exemplaires vendus, dit-on dans le milieu professionnel). Et surtout, il y a les six autres romans publiés depuis 1995 chez Babel, la collection de poche d'Actes-Sud, et qui se vendent si bien qu'on en a réimprimé.

Voir **TREMBLAY** en A2



Les agents André Lapointe, Louis Samson, Michel Vadeboncoeur et Pierre Bergeron ont pris tout le monde par surprise, hier, en admettant avoir violé le code de déontologie policière lors de l'arrestation de Richard Barnabé.

Affaire Barnabé: les quatre policiers confessent leurs torts

ANDRÉ CÉDILOT

Déjà condamnés en Cour du Québec, les quatre agents de la police de la CUM impliqués dans la tragique arrestation du chauffeur de taxi Richard Barnabé, en 1993, ont joué le tout pour le tout, hier, en admettant avoir enfreint les règles les plus sévères du code de déontologie des policiers québécois.

À la suite de ce plaidoyer pour le moins surprenant, les policiers Pierre Bergeron, André Lapointe, Louis Samson et Michel Vadeboncoeur

sont maintenant passibles de congédiement de la part du comité de déontologie policière.

Par contre, de l'avis des avocats des policiers et de la Commission de déontologie, chargée d'exposer la preuve devant le comité, ils devraient, au pire, être suspendus sans solde pour des périodes de 150 à 200 jours. Après avoir entendu la suggestion commune des parties, le comité de déontologie, formé de Me Gilles Mignault, Carole Michaud et de l'inspecteur-chef Robert Saint-Jean, de la police de la CUM, a pris les sanctions en délibéré.

Les quatre policiers ont reconnu avoir fait usage d'une force excessive lors de l'arrestation et la détention de Richard Barnabé, dans la nuit du 14 décembre 1993. Ils ont aussi avoué l'avoir fouillé de façon abusive, ainsi que d'avoir fait fi de sa santé en le conduisant au poste de police plutôt qu'à l'hôpital, alors qu'il était gravement blessé.

Selon les gestes qu'ils ont faits lors de ce drame qui s'est joué à Laval et au poste 44, les qua-

Voir **AFFAIRE** en A2

«À l'extérieur des classes, on a toujours utilisé l'anglais»

Les élèves de l'école secondaire Pointe-Claire ne se sentent pas «minoritaires»

MATHIEU PERREault

Pendant que leurs parents et enseignants se crèpent le chignon, les étudiants de l'école secondaire francophone Pointe-Claire, qui partagent depuis août les mêmes locaux que l'école anglophone John Rennie, continuent de converser en anglais, comme ils l'ont toujours fait.

Plus de la moitié des 640 élèves de l'école Pointe-Claire sont allophones et seulement 146 utilisent le français à la maison. « À l'extérieur des classes, on a toujours utilisé l'anglais, même à l'école Dorval, où j'allais jusqu'à l'an dernier », explique Tarah, une grande fille qui termine son secondaire, dans un français presque irréprochable.

Le transfert a été mené trop rapidement par la commission scolaire du Lakeshore, estime toutefois Luce Turgeon, secrétaire du comité d'orientation de l'école Pointe-Claire, où étudie l'une de ses filles. « Il y a peu d'activités culturelles en français, encore moins de lieu

de rassemblement, les laboratoires et la cafétéria sont surutilisés, la bibliothèque a surtout des livres en anglais. La santé des professeurs s'en ressent: depuis septembre, quatre professeurs ont enseigné les maths à ma fille. Tout est affiché en anglais. Même si les allophones ont toujours utilisé l'anglais, il n'y a pas de raison pour qu'on se sente minoritaires. »

Pour la Société Saint-Jean-Baptiste, il s'agit d'un cas intolérable « d'assimilation » des allophones à l'anglais. En novembre, son président, François Lemieux, a demandé à la ministre de la Culture, Louise Beaudoin, d'inclure dans la Charte de la langue française le droit à une

école francophone aux locaux distincts pour éviter qu'une telle cohabitation se reproduise.

Hier, en conférence de presse, M. Lemieux a réitéré son appui à Laszlo Szasz, un parent d'élève qui a porté en appel un jugement de la Cour supérieure autorisant le partage des locaux entre les écoles Pointe-Claire et John Rennie. Cette décision de la juge Anne-Marie Trahan a permis à la commission scolaire de transférer ses élèves francophones de l'école Dorval, qu'elle partageait avec la Commission des écoles protestantes du grand Montréal, dans l'édifice de l'école John Rennie, en maintenant une administration autonome pour chaque langue. M. Szasz a obtenu une exemption pour que ses deux enfants puissent rester à l'école Dorval, dont il apprécie l'enseignement.

Choqués par le constat de la

Voir **À L'EXTÉRIEUR** en A2

Autre texte en page A15

Le revenu des femmes augmente

Presse Canadienne
OTTAWA

L'écart entre la rémunération des femmes et des hommes s'est rétréci en 1995, ce qui s'explique en partie par le recul de 2,4 pour cent des gains moyens des hommes qui ont travaillé à temps plein, selon Statistique Canada.

Pendant ce temps, les gains des femmes progressaient de 2,2 pour cent par rapport à 1994. Il en résulte donc que les femmes ont gagné en 1995 73 cents par dollar gagné par leurs homologues masculins, dépassant ainsi le sommet de 72 cents enregistré en 1993.

Les hommes travaillant à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ont gagné en moyenne 40 610 \$ en 1995, soit environ 1 000 \$ de moins que l'année précédente. Pour la même période, la rémunération des femmes s'est établie à 29 700 \$. La progression des

Voir **LE REVENU** en A2



Michel Tremblay

INDEX

Petites annonces
- Index B6
- Immobilier B6, B7
- Marchandises B7, B8
- Emplois B8
- Automobile B8 à B10

- affaires C4
Arts et spectacles A16 à A19
- horaires spectacles A17
- horaire télévision A18
- télévision A16

Bandes dessinées B7
Bridge B8
Décès B10, B11
Économie C1 à C12
Êtes-vous observateur B6
Feuilleton B9

Fugite Pierre A5
Horoscope B7
Le monde B4
Loteries A2, A4
Mots croisés B10
Mot mystère B9

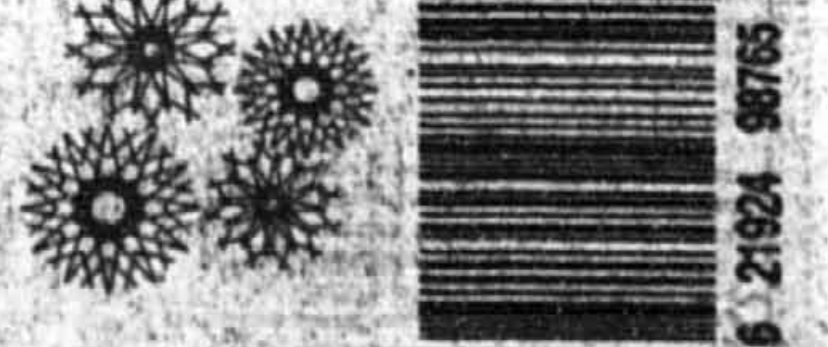
Opinions B3
Politique B1
Tabloid Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

La pilule passe mal
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Neige en matinée suivie de poudrerie
Max. -5, min. -11
Cahier Sports, page 16



Du nouveau au Ritz :
dîners dansants
au CAFÉ de PARIS



Les vendredis et samedis soirs,
venez dîner et danser sur la
musique d'un trio captivant.
De 20h00 à minuit.
Forfait week-end disponible.
842-4212

RITZ-CARLTON
Komposki Montréal

Suites de la une

Affaire Barnabé: les quatre policiers confessent leurs torts

AFFAIRE / Suite de la page A1

tre policiers ont admis tous les accros éthiques qu'on leur reprochait. Bergeron faisait face à cinq manquements; Vadeboncoeur, quatre; Lapointe et Samson, trois. Ce dernier a notamment reconnu avoir rédigé un faux rapport.

En dépit de la gravité de l'affaire, Me Christiane Mathieu, qui représente la Commission de déontologie, a recommandé aux comités de ne pas congédier les policiers. Selon elle, la mort de Barnabé n'est pas le résultat d'un acte prémédité, mais le fruit d'une technique de contrôle de détenus délicate et dangereuse.

« À preuve, elle n'est plus enseignée aux nouveaux policiers depuis cet événement », a-t-elle dit, ajoutant qu'elle n'avait pas non plus la preuve médicale que les agissements des policiers étaient la cause directe de la mort du chauffeur de taxi. Devant ces faits, elle croit raisonnable qu'on leur impose 60 jours de suspension sans salaire pour chacune des règles qu'ils ont violées. Mis à part la destitution, c'est la sanction la plus sévère prévue dans le code de discipline des policiers.

Tenant compte des admissions des policiers, Me Mathieu a toutefois suggéré que la suspension de Bergeron ne dépasse pas 200 jours et celle de Vadeboncoeur, 175. Quant aux agents Lapointe et Samson, ils ne de-

vraient pas être tenus à l'écart de leur travail pendant plus de 150 jours.

Les avocats des policiers, Élise Groulx, Ronald Picard et Pierre Dupras, se sont dits d'accord avec de telles sanctions qui s'ajoutent aux trois années déjà purgées. Leurs clients, estiment-ils, ont suffisamment souffert, financièrement, moralement et publiquement de ces tristes événements.

Le comité de déontologie doit entreprendre aujourd'hui l'audition de la preuve concernant les six autres policiers de la CUM dont la conduite est également remise en question relativement à l'arrestation de Barnabé.

Arrêté avec force à la suite d'une poursuite en automobile jusqu'à Laval, puis conduit

dans une cellule du poste 44, boulevard Saint-Michel, où la pagaille a repris de plus belle, Richard Barnabé est mort le 2 mai dernier après avoir été dans le coma pendant plus de deux ans.

En juin 1995, au terme d'un long procès, les agents Pierre Bergeron, 42 ans, Louis Samson, 34 ans, André Lapointe, 33 ans, et Michel Vadeboncoeur, 32 ans, avaient été reconnus coupables de voies de fait ayant causé des lésions corporelles à Barnabé. Les deux premiers avaient écopé de 90 jours de prison et les deux autres de travaux communautaires.

Ils en ont appelé de ce verdict de culpabilité. La cause pourrait être entendue ce printemps.

Tremblay à Paris: une solide reconnaissance publique

TREMBLAY / Suite de la page A1

mé certains titres. Sans être vraiment un « gros vendeur », Michel Tremblay fait définitivement partie de la catégorie très sélecte des écrivains « qui ont leur public » — on est déjà une vedette du milieu quand on vend entre 5 000 et 10 000 exemplaires de ses romans à Paris.

Michel Tremblay a toujours été pressé et précoce, mais peut-être le phénoménal succès qu'il avait au Québec — et son propre tempérament très nord-américain — l'avait-il rendu à la fois patient et indifférent à Paris. Depuis le grand succès, plus critique que public, de sa pièce à l'espace Cardin en 1973, Tremblay était une vedette du milieu théâtral et littéraire et avait réédité quelques succès théâtraux, sans plus.

Il représentait en tout cas une valeur suffi-

samment sûre pour que les ambitieuses éditions Grasset misent sur lui. Trois romans publiés entre 1983 et 1986. Beaucoup d'articles importants dans des journaux importants, et même un passage parisien à *Apostrophes*, mais peu de succès en librairie. Un beau jour, le directeur littéraire de Grasset, Yves Berger, a fini par lui dire: « J'étais sûr de vous obtenir le Grand prix des lectrices de Elle pour *La Duchesse et le roturier*, ça n'a pas marché, je ne sais plus quoi faire avec vous. » Et effectivement, il recevait peu après de Grasset une lettre fort polie qui lui signifiait la fin de son contrat et de leurs relations.

Le retour romanesque ne s'est donc fait qu'en 1994, avec *Actes Sud*, maison moins commerciale sans être marginale, et qui a à son actif quelques triomphes en librairie: *Berberova*, *Paul Auster* principalement. *Actes Sud*, pure coïncidence, avait déjà récupéré Nancy Huston remerciée par le Seuil.

Nouvelle coïncidence: Nancy Huston triomphe cette année en librairie, et Michel Tremblay confirme son implantation en France: le dernier roman a semble-t-il été imprimé à environ 6 000 exemplaires, ce qui signifie qu'on croit vraiment en lui.

Dans cette nouvelle carrière de Tremblay, le point tournant se situe en 1995, avec la sortie des *Princes charmants*, dont la connotation homosexuelle était plus qu'évidente, par le sujet et par la couverture elle-même. Pour *Quarante-quatre minutes et quarante-quatre secondes*, histoire d'un chansonnier québécois des années 60 qui voit sa jeune carrière se briser en une soirée, parce qu'il chante ouvertement ce qu'il est, il y a un *Nu masculin au drap rouge* d'Egon Schiele en couverture.

« Est-ce que mon succès dépend essentiellement du milieu gay? dit Michel Tremblay sans se formaliser: je n'en sais rien, il faudrait poser la question à mon éditeur. Il est

possible que dans de petites villes de province françaises où c'est mal vu, on achète mon livre comme un exutoire. Mais, sur deux lettres que je reçois par semaine de lecteurs français, une sur deux est straight. »

Le facteur « gay » joue certainement un rôle dans cette affaire — dans une certaine mesure. Si Michel Tremblay reste encore un écrivain pour « happy few » dans le public en général, il est une star à la librairie homo « La nef des fous » dans le Marais ou pour le journal *Le gai pied*. En dehors de romanciers qui se situent en marge — comme Hervé Guibert, proche du nouveau roman au départ — on ne parle jamais directement de ce sujet encore délicat dans les romans français, ou alors, comme Dominique Fernandez, on se réfugie derrière Pasolini ou Tchaïkovski. Le nord-américain Michel Tremblay, lui, met les pieds dans le plat, en toute tranquillité. Pour la littérature française, c'est une vraie nouveauté.

«À l'extérieur des classes, on a toujours utilisé l'anglais»

«À L'EXTÉRIEUR» / Suite de la page A1

SSJB, directeurs, enseignants et parents de l'école bicéphale se refusent à tout commentaire. « Depuis longtemps, les parents demandent une école plus proche que Dorval », indique Bill Stokener, porte-parole de la commission scolaire du Lakeshore. « Le transfert nous permet aussi d'économiser. Évidemment, tout n'est pas au point, mais ça s'arrangera. Il est trop tôt pour juger des résultats académiques: s'ils ne se dégradent pas, ce sera un succès. »

Les élèves interrogés hier par *La Presse* ne semblaient pas trop mal vivre les changements qui affectent tant leurs enseignants. « Depuis septembre, nous entendons une foule de langues dans les corridors, dit Jill MacIntosh, 16 ans. Je me suis fait une amie qui étudiait à Dorval. »

Monique Lévesque, dont le fils Jean-Dominic étudie à l'école Pointe-Claire, souligne que tous s'efforcent de parler français. « Dans l'ouest de l'île, on érige des murs entre les petits francophones et l'anglais. La SSJB est trop extrémiste. »



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Haik, Emmet, Tarah, Gary, Valérie et John ne regrettent pas d'être passés de l'école Dorval à l'école Pointe-Claire: « Les locaux sont en bien meilleur état », disent-ils, en soulignant que les élèves utilisent l'anglais entre eux, qu'ils soient dans un environnement francophone ou non.

Le revenu des femmes augmente

LE REVENU / Suite de la page A1

femmes leur permet de combler le retard enregistré en 1994, alors qu'elles n'avaient gagné que 70 cents pour chaque dollar versé à un homme.

Le ratio des gains des femmes par rapport aux hommes a suivi une tendance à la hausse depuis que Statistique Canada a débuté sa collecte de données, en 1967. Le revenu des femmes s'établissait alors à 58,4 % de celui des hommes. La tendance s'était accentuée de 1989 à 1993, le pourcentage passant alors de 66,0 % à 72,2 %.

Selon Statistique Canada, le repli de la apport à l'année précédente. Cette deuxième hausse annuelle consécutive permet ainsi de revenir au niveau du début des années 1990, avant que ne sévisse la récession.

De ces 9,5 millions de travailleurs à temps plein, 3,8 millions sont des femmes, ce qui surpasse le sommet enregistré en 1989.

Le nombre de travailleurs à temps partiel a aussi augmenté dans une forte proportion, de 161 000 par rapport à 1994, pour atteindre les 6,5 millions.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Code du jour 5-2

Mardi, 28 janvier 1997

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 9-0-3

à quatre chiffres : 0-2-2-0

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les

donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

■ à Montréal: Université de Montréal, pavillon principal, aile U-1, 2900, boul. Édouard-Montpetit, de 10 h à 16 h. Objectif: 125 donneurs;

■ à Montréal: paroisse Saint-Jean-de-Matha, parrainée par la Caisse populaire Saint-Jean-de-Matha de Montréal (sous-sol), 6821, rue d'Aragon (angle Allard), de 12 h 30 à 20 h. Objectif: 250 donneurs;

■ à Sherbrooke: Université de Sherbrooke: pavillon Univestrie, 2500, boul. de l'Université, de 13 h 30 à 19 h 30. Objectif: 350 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le confort après-ski

Il y a dix ans, qui aurait cru que le polyester ferait un retour aussi important sur la scène de la mode. En effet, dans le petit monde de l'après-ski, les vêtements en polar volent désormais la vedette. La duveteuse matière n'est pas faite à partir de fibres 100 % synthétiques, mais elle est plutôt composée de bouteilles de plastiques recyclées! Il y a quelques années, la société Chlorophylle fut l'une des premières au Canada à utiliser la laine polaire. À lire demain dans le cahier Mode sous la plume de Viviane Roy.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Vendredi dernier, Jean Chrétien disait avoir accompli la quasi-totalité de ses promesses électorales. Êtes-vous d'accord?

Québec envisage de faire passer de 96 à 60 le nombre de municipalités régionales de comté. Approuvez-vous ce projet? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 85 %
Non: 15 %

La Presse

Le quotidien officiel de la fête des Neiges

Venez jouer dans les îles!

du 1^{er} au 16 février
La fête des Neiges
Montréal

Parc des îles
de Montréal

provigo

La Presse

285

TOS

MONTRÉAL
cent tel 7112 villet

INFO-FÊTE BELL
866-FÊTE
1-866-866-866

*La fête des Neiges accepte les frais d'appel



Le mot du jour
boulevard

■ Contrairement à la rue, le boulevard est considéré comme une surface. Le mot commande donc la préposition sur et non dans.

— L'accident est survenu sur le boule-

vard Gouin, tôt hier matin.

Pour ce qui est de l'avenue, les grammairiens acceptent tant la préposition sur que la préposition dans.

— Le nombre de restaurants sera limité sur (ou dans) l'avenue du Mont-Royal.

Paul Roux

L'EXPRESS
DU MATIN**CSN et Réno-Dépôt**

■ Le Commissaire du travail a officiellement décerné un certificat d'accréditation au Syndicat des travailleurs de Réno-Dépôt de Laval, le premier magasin de cette bannière dont les employés choisissent la CSN pour les représenter. C'est à la suite d'un scrutin l'opposant au syndicat en place, le Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ), remporté avec 90 % des voix par la CSN, que le commissaire a reconnu le choix des 221 salariés.

Accident à Saint-Bruno

■ Une collision impliquant trois véhicules, survenue hier matin sur la route 116, non loin du rang des 20 à Saint-Bruno, a fait un blessé grave. Les policiers municipaux, ainsi que les pompiers de cette banlieue de la Rivière-Sud, ont collaboré avec les policiers de la SQ pour dégager la victime de son véhicule à l'aide de pinces de décarcation. La cause de l'accident reste à déterminer. La circulation a été perturbée près d'une heure.

Policiers blessés

■ Deux policiers du poste 3 ont été blessés vers 18 h 30 hier, en tentant de maîtriser un individu devant le 14255, boulevard Gouin Ouest, à Pierrefonds. Alertés par des résidents du secteur, les agents ont voulu forcer le suspect à sortir de son véhicule, mais celui-ci les a bousculés. Comme la chaussée était glissante, l'homme est tombé sur un des policiers et lui a fracturé la hanche, avant de frapper sa consœur à coups de pied. Les agents sont tout de même parvenus à le maîtriser et à le confier à leurs collègues du poste 2.

Accident de ski mortel

■ Un skieur de 27 ans est mort hier, après avoir frappé la base de ciment d'un canon à neige de « la Taschereau », une piste de calibre expert située sur le versant sud du mont Tremblant. Les amis de Jean-Sébastien Lauzon ont alerté la patrouille de ski vers 15 h 30 et, trois minutes plus tard, celle-ci arrivait sur les lieux en compagnie d'un médecin. Le jeune homme a néanmoins rendu l'âme vers 17 h 30, au Centre hospitalier laurentien de Saint-Agathe. Selon la Sûreté du Québec, ni les compétences du skieur, ni les conditions de ski, ni la qualité des secours ne seraient en cause.

Briquets dangereux ?

■ Santé Canada suggère aux gens de ne pas utiliser les briquets à l'épreuve du vent de marque Turbojet : des tests ont révélé que ces briquets réutilisables, portant l'image d'un aigle en vol, d'une tête d'aigle ou d'un dragon, ne satisfont pas aux exigences réglementaires. Ils portent la mention Made in China. On recommande aux utilisateurs de s'en débarrasser immédiatement.

Déraillement

■ La route 133, également connue sous le nom de chemin des Patriotes, a été rouverte à la circulation en fin de journée hier, après avoir été fermée pendant quelques heures en raison du déraillement d'un train. Un tronçon de la route, dans le secteur de Richelieu (25 km au sud-est de Montréal), avait dû être fermé à la suite du déraillement de quatre wagons d'un train de marchandises. L'incident n'a fait aucun blessé et il n'y a pas eu de déversement de matières dangereuses.

Non à la fusion de MRC

■ Le préfet de la MRC de Charlevoix, Jacinthe B. Simard, s'oppose à toute politique gouvernementale visant à forcer des fusions de MRC. Cette réaction fait suite à la nouvelle diffusée ces derniers jours et indiquant que Québec s'approprierait à fusionner des MRC sur la base de leur population. Les maires des municipalités de la MRC de Charlevoix, directement touchée par une telle orientation gouvernementale, avaient déjà indiqué par résolution qu'ils ne voyaient aucun avantage à ce que leur MRC soit regroupée avec le territoire de la voisine. Mme Simard souligne que les MRC n'hésitent pas à se concerter entre elles lorsque les dossiers le justifient.

Un ex-employé séquestre quatre personnes

La prise d'otages au siège social de Shell finit sans effusion de sang

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le siège social québécois de la pétrolière Shell a été le théâtre d'une prise d'otages hier après-midi, lorsqu'un ancien employé a séquestré quatre personnes et en a contraint une vingtaine à se tapir au neuvième étage du 7101, Jean-Talon Est, à Anjou.

Congédié il y a un an, alors qu'il travaillait dans l'Ouest canadien, Sylvain Leduc aurait surgi de l'escalier vers 14 h 30 et se serait précipité à la réception en brandissant de fausses armes.

Tandis que trois femmes et un homme étaient pris au piège, leurs collègues se réfugiaient à l'autre extrémité du bureau, incapables d'atteindre les ascenseurs sans être aussitôt repérés.

L'homme de 31 ans a alors téléphoné à Radio-Canada pour qu'elle informe les téléspectateurs de ses exigences : des excuses publiques de son employeur, une rançon de dix millions et un avion lui permettant de s'envoler pour Cuba. Il aurait aussi juré détenir un fusil et des explosifs.

Selon les policiers, le suspect semblait plus désorienté que violent et buvait de grandes quantités d'alcool, allant jusqu'à fracasser sa bouteille contre le mur. La semaine dernière, Leduc a d'ailleurs été hospitalisé pour des troubles psychologiques. Et lors de son congédiement, on lui aurait reproché d'avoir caché des morceaux de verre dans du sucre.

L'ancien employé de bureau n'a néanmoins agressé aucun des quatre otages et, à la demande des agents, il a accepté d'en libérer



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

La prise d'otages chez Shell a mobilisé deux ambulances et une cinquantaine de policiers, dont plusieurs agents de l'escouade tactique, tous munis d'un impressionnant attirail.

deux dès 16 h 30. Seuls un homme et une femme ont dû patienter quatre longues heures avant de se savoir saufs. Au terme d'intenses pourparlers, Leduc a effectivement entendu raison et décidé de se rendre sans conditions.

Quant aux autres occupants de l'immeuble, ils ont tous quitté les lieux en catastrophe, fuyant parfois sans sac ni manteau. Les policiers ont alors ratissé chaque étage, guidés par le concierge qui venait de bloquer les ascenseurs.

Les conjoints des captifs ont néanmoins attendu jusqu'à 18 h 30

avant de retrouver leur douce moitié.

« J'étais très inquiet. Tout ce que je savais, c'est que ma femme se cachait dans un placard et qu'il y avait une prise d'otages dans son bureau », a lancé un homme avant d'être introduit à l'intérieur.

Sommés de ne faire aucun commentaire, les employés de Shell restaient toutefois imperturbables. Les représentants de la pétrolière n'ont pas répondu davantage aux questions des journalistes, alors qu'ils entraînaient et sortaient sous escorte policière.

Jusqu'à ce qu'ils maîtrisent enfin

la situation, les agents restaient eux-mêmes des plus discrets pour éviter que Leduc ne découvre les employés cachés et ne s'en prenne à eux.

Ils ont d'ailleurs amené le suspect par le garage souterrain, tandis que des dizaines de journalistes attendaient sa sortie massés derrière les grandes portes vitrées qui donnent sur le stationnement de l'immeuble.

Aujourd'hui, des accusations de séquestration devraient être portées contre Leduc. Mais celui-ci devra sans doute subir une évaluation psychiatrique avant son procès.

Prothèses Meme : 2 millions iront aux avocats

YVES BOISVERT

Les quatre avocats montréalais qui ont mené le recours collectif réglé à l'amiable contre la firme Bristol-Myers Squibb, fabricante des prothèses Meme, toucheront plus de deux millions en tout, vient de trancher la cour.

De toutes les sociétés poursuivies, Bristol-Myers Squibb est la seule qui a accepté de régler à l'amiable avec les femmes ayant eu des problèmes de prothèses mammaires. En tout, quelque 1230 Québécoises ont porté plainte contre les fabricants de la prothèse

Meme. Elles toucheront en moyenne, selon leur situation, entre 5000 \$ et 30 000 \$ (les montants définitifs ne sont pas encore déterminés).

Les avocats Paul Unterberg, Lise Labelle, François Lebeau et Pierre Sylvestre ont agi pour les victimes à l'instigation de l'ACEF-Centre. L'ACEF a demandé à la Cour supérieure de déterminer la valeur des honoraires d'avocats.

Dans une décision rendue publique hier, le juge André Denis a constaté que les quatre avocats ont travaillé de façon colossale depuis

six ans pour une cause où ils ont pris un risque financier important. En effet, ils acceptaient de ne rien recevoir avant la conclusion de l'affaire et de travailler « à pourcentage », c'est-à-dire d'être payés uniquement en cas de victoire. Et, constate le juge Denis, à voir les poursuites contre les autres fabricants de prothèses, on remarque que l'affaire n'était pas gagnée d'avance (les autres affaires sont toutes pendantes).

De fait, jusqu'à maintenant, les quatre avocats ont travaillé 3437 heures depuis 1991. Il s'agit d'avocats d'expérience spécialisés dans

ce genre de recours collectifs. Ils ont dû expliquer, rassurer, convaincre « des centaines de clientes, dans une atmosphère toujours empreinte, avec raison, d'émotivité », note le juge Denis. L'affaire était fort complexe et le fait d'avoir réglé exempté les victimes d'une preuve scientifique lourde et au résultat incertain.

Le règlement prévoit 18 millions pour les femmes du Québec. Là-dessus, les avocats touchent d'entrée 1,5 million pour le travail déjà effectué. Avec les frais prévisibles (encore 2000 heures de travail), la facture dépassera les deux millions.

Cinq morts dans une collision

Presse Canadienne
QUÉBEC

Un accident de la route d'une rare violence a fait cinq victimes, hier après-midi, à Saint-Alexandre de Kamouraska, dans le Bas-Saint-Laurent.

Un camion semi-remorque a complètement broyé une automobile qui aurait omis de lui céder le passage. L'impact a été d'une telle violence que les corps des victimes, déchiquetés sur le coup, ont été placés directement dans des sacs de plastique pour être conduits à la morgue.

Les victimes sont trois femmes et deux hommes. Quatre d'entre elles étaient dans la quarantaine, et l'autre, un peu plus âgée. Le véhicule dans lequel elles se trouvaient était immatriculé à Rivière-du-Loup, ce qui laisse présumer qu'elles en étaient.

« Il sera difficile de les identifier puisque leurs corps étaient en charpie et aucune d'entre elles n'avait de pièces d'identité, a indiqué Jean-Bruno Latour, de la Sûreté du Québec. »

Quant au conducteur du semi-remorque, immatriculé au Nouveau-Brunswick, il a été conduit au Centre hospitalier régional du Grand-Portage, à Rivière-du-Loup, souffrant de maux de dos et d'un violent choc nerveux. Il a reçu son congé quelques heures plus tard.

Vers 15 h 30, une voiture circulant en direction ouest, dans le Rang 6 de Saint-Alexandre, aurait omis de céder le passage à un camion semi-remorque roulant vers le nord, sur la route 289. Selon M. Latour, le conducteur du camion, chargé à bloc de bois d'oeuvre, a tenté d'éviter le véhicule en bifurquant vers la gauche, mais en vain.



Solde
JUSQU'À
60%*
de rabais

M O D E S
H O M M E S
COLLECTIONS AUTOMNE/HIVER 96

Tout ce que les Ailes ont de fondamentalement masculin est en solde. Pas une collection, pas un rayon destiné aux hommes qui ne soit touché par des rabais allant jusqu'à 60 %*. Alors, profitez-en messieurs, la saison des soldes est ouverte.

* Sur la marchandise sélectionnée

AILES
LES AILES DE LA MODE

La saison des soldes

MAIL CHAMPLAIN 672-4537
CARREFOUR LAVAL 682-4537

Les polices canado-américaines bloquent l'entrée de 17 tonnes de hasch à Montréal

ANDRÉ CÉDILOT

Le trafic international de stupéfiants est devenu un vrai travail de professionnels, utilisant toutes les routes et tous les moyens de transport imaginables pour acheminer la drogue et déjouer la vigilance des douaniers et de la police.

Pour la deuxième fois en six mois, une enquête de la GRC et de l'Agence anti-drogue américaine (DEA) a tué dans l'oeuf un projet d'importation de 25 tonnes de haschisch, dont 17 tonnes devaient être acheminées à Montréal.

À ce jour, 21 personnes ont été appréhendées en rapport avec cette affaire. Sauf deux hommes qui ont comparu vendredi au palais de justice de Montréal, les autres suspects ont été interpellés aux États-Unis et en... Australie. L'opération a ceci de particulier qu'elle a permis de mettre la main au collet de trafiquants liés à des « courtiers en haschisch » qui alimentent les marchés mondiaux depuis des années à l'aide de bateaux ravitailleurs.

Selon la GRC, les hommes arrêtés jeudi soir à Montréal, identifiés comme Vagn Larsen, 44 ans, de Hollande, et Charles Staunton, 38 ans, un ex-policier australien, feraient partie d'un réseau qui a ses bases au Moyen-Orient. Partie de la région de Singapour cet automne, la cargaison de cannabis a voyagé un long moment à bord d'un ravitailleur avant d'être transférée, dans les eaux internationales, à bord d'un autre bateau qui l'a transportée jusqu'en Californie.



L'agent Richard Déziel de la GRC devant quelques-uns des sacs de drogue saisis par les policiers américains.

Avant d'exécuter cette manœuvre, le ravitailleur avait cédé, toujours en haute mer, une partie de son chargement à d'autres trafiquants qui ont pris la direction de l'Australie avec huit tonnes de haschisch.

Ce que les « pirates de la drogue » ne savaient pas, c'est que le bateau qui a pris possession de la cargaison à destination de Los Angeles, en Californie, avait été nolié par le... DEA et des agents de la douane américaine.

D'après l'enquête, les 17 tonnes de haschisch saisies à Los Angeles devaient être expédiées à Montréal par camion. Comme le marché montréalais est « hyper saturé » par les temps qui courent, a expliqué l'inspecteur Jacques Tanguay,

de la GRC, les trafiquants en ont commandé seulement 4,3 tonnes.

Selon une technique d'enquête éprouvée depuis belle lurette, les policiers ont procédé à une « livraison contrôlée » et saisi la drogue à Montréal, jeudi. Le même jour, ils ont épinglé Vagn Larsen et Charles Staunton.

Tels des représentants de commerce, les deux hommes avaient la responsabilité de superviser la réception des 4,3 tonnes de drogue et de la refiler à d'importantes organisations criminelles de la métropole. Faute de preneurs, ils allaient quitter le pays quand les policiers de la GRC sont intervenus. En attendant des acheteurs, la drogue aurait été gardée dans un entrepôt loué il y a plusieurs mois

déjà. « C'est la formule clé en main. Les trafiquants montréalais paient un peu plus cher, mais ils courent moins de risques », explique le sergent d'état-major Yvon Gagnon, responsable de l'enquête.

En mai, les mêmes policiers avaient épinglé à Montréal un autre « courtier » hollandais qui travaillait pour des fournisseurs de haschisch européens branchés directement sur les pays producteurs comme le Pakistan et l'Afghanistan. Craignant son extradition aux États-Unis, Bernardus Haije, 45 ans, a depuis reconnu sa culpabilité à un complot pour importer 15 tonnes de hasch. Il a écopé neuf ans de pénitencier. Tout comme le trafiquant Douglas Gurd, 44 ans, lié au Gang de l'ouest.

Une dispute bien arrosée vire au drame : un mort et un blessé grave

MARCEL LAROCHE

Une dispute entre copains, vraisemblablement envenimée par l'alcool, a tourné au drame hier, à Montréal, quand un des belligérants a réglé le différend à la pointe de son arme, tuant un homme et blessant très gravement une femme de plusieurs projectiles à la tête.

L'attentat dont les circonstances demeurent nébuleuses s'est déroulé aux petites heures dans la nuit de dimanche à lundi, à l'intérieur d'une maison à logements du 1113, rue Island, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, dans le sud-ouest de la métropole.

Ghislain Dufour, 35 ans, le présumé auteur de la fusillade qui a coûté la vie à Roger Dupuis, 40 ans, en plus de causer des blessures irréversibles à une femme dont l'identité n'a pas été divulguée, aurait été en état d'ébriété. Dufour et Roger Dupuis auraient été des chambreurs partageant le même appartement loué au nom de la femme de 41 ans. Pour une raison encore indéterminée, une violente discussion aurait éclaté entre ces trois personnes réunies autour d'une même table, à 1 h 10 dans la nuit d'hier.

Armé d'un pistolet de calibre 32, Dufour aurait soudainement braqué son arme en direction de sa logeuse et du chambreur, pour ensuite les abattre chacun d'une balle à la tête.

Sans se préoccuper des deux victimes agonisantes dans l'appartement, il aurait pris la fuite pour aller se réfugier chez une connaissance habitant le même secteur et qui, ironiquement, est le frère de sa logeuse.

Sur les indications de Dufour qui prétendait avoir réglé le cas de Dupuis et de sa logeuse, l'homme s'est dirigé à toute vitesse au domicile de sa soeur, où il a découvert les deux victimes gisant dans une mare de sang.

Alertés par l'homme en état de choc, des ambulanciers d'Urgences Santé ont transporté les deux blessés à l'Hôpital général de Montréal, tandis que le suspect était appréhendé par des policiers du poste 24 de la CUM.

L'enquête a été confiée au lieutenant-déTECTIVE Claude Lachapelle, ainsi qu'aux sergents-déTECTIVES Michel Tremblay et Richard Dupuis, de la section des homicides du SPCUM.

Pendant que Ghislain Dufour était toujours détenu pour interrogatoire au poste 25 de la CUM, le chambreur a rendu l'âme hier après-midi à l'hôpital tandis que sa logeuse était maintenue artificiellement en vie.

Dufour doit comparaître aujourd'hui, au palais de justice de Montréal, pour y être formellement inculpé du cinquième homicide commis depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM.

Non!

Vous ne rêvez pas.

TERCEL^{CE}

218\$ par mois/
location 48 mois*

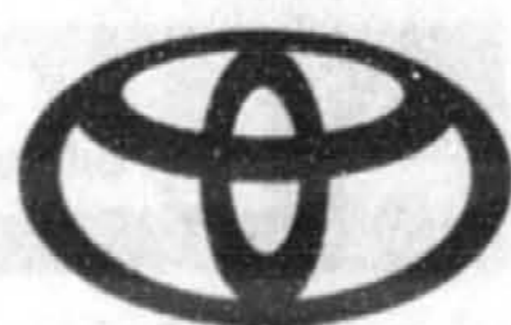
4 portes
Direction assistée
Radiocassette AM-FM stéréo
Enjoliveurs complets
Rétroviseurs à télécommande
Essuie-glaces intermittents
Télécommande du réservoir
Télécommande du coffre
Mouleurs latérales

COROLLA^{SD PLUS}

248\$ par mois/
location 48 mois*

Transmission automatique
Direction assistée
Radiocassette AM-FM stéréo
Enjoliveurs complets
Rétroviseurs à télécommande
Tapis-moquette
Mouleurs latérales
Et bien plus...

0\$ COMPTANT
transport et préparation inclus



TOYOTA

CRÉDIT TOYOTA

Programmes de location de Crédit Toyota. Offres de location sur approbation de crédit valable pour les modèles 1997 neufs, livrés et livrés avant le 28 février 1997. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en vigueur en sus. Un maximum maximum de 7000 \$ de frais de transport et de préparation inclus. *En fonction d'une location-bail de 48 mois pour la Corolla SD Plus (modèle BA01EH-DA avec transmission automatique) et la Tercel CE (modèle BC511M-EA avec boîte de vitesses manuelle) avec option de 300 \$ (Corolla SD Plus) et de 250 \$ (Tercel CE) exigés au moment de la livraison du véhicule. Coût total de la location, 11 904 \$ (Corolla SD Plus) et 10 464 \$ (Tercel CE). Prix de l'option d'achat, 7 143,30 \$ (Corolla SD Plus) et 6 172,85 \$ (Tercel CE) basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,07 \$/km s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

loto-québec résultats	
Banco	Quinté
Tirage du 97-01-27	Tirage du 97-01-27
1 4 9 12 22	3 4
33 40 42 45 48	903 0220
49 50 55 58 59	Extra
60 64 65 67 70	Tirage du 97-01-27
	NUMÉRO: 637017

J.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



De notre collection "Callista", 18 ct et acier.

KAUFMANN
de SUISSE

2195 CRESCENT, (514) 848-0595
A Palm Beach, FL 210 Worth Ave.

La « santé » est malade

M. Paul dort. On est dans un hôpital du nord de la ville, on est le matin. M. Paul souffre d'une pneumonie rare et compliquée. Dans la même chambre, deux autres patientes souffrent également de graves complications pulmonaires.

Tout d'un coup, bong, bong, bong, des coups de masse dans le mur. Puis une perceuse : fsssttt. Explications de la responsable du nursing à M. Paul, sidéré : on est en train de défaire une cloison, il n'y en a pas pour longtemps, ces travaux sont nécessaires.

Ça a duré de huit heures du matin à deux heures de l'après-midi. Réflexion du médecin de M. Paul lors de sa visite un peu plus tard : « Le bruit, ça ne me regarde pas... »

Le lendemain M. Paul est mené en chaise roulante à la radiographie. Joyeuse cavalcade dans les couloirs de l'hôpital, le préposé se prend pour Gilles Villeneuve, accélérations, arrêts brusques pour saluer un ami, brin de conversation, blagues, on repart, nouvel arrêt qui s'éternise, cette fois on discute entre syndiqués d'un changement d'horaire, oups, excuse, faut que j'y aille (signe de tête excédé vers le patient qui crache ses poumons), on repart, on accélère, virage brusque, collision avec une civière qui s'en venait en sens inverse... pas de mort, pas de blessé, pas un mot d'excuse non plus.

Le sixième jour de son hospitalisation on annonce à M. Paul, qui va mieux — c'est quand même étonnant ! — qu'on attendra les résultats d'une échographie prise le matin même pour lui donner son congé le lendemain. « Si on trouve quelque chose on vous fera suivre en clinique externe », lui précise-t-on...

— Alors pourquoi attendre demain s'étonne M. Paul, puisque, de toute façon, négatif ou positif vous me donnez mon congé ?

Réponse de l'hôpital, quelques mois plus tard, aux plaintes déposées officiellement par

M. Paul :

— le bruit : on n'y peut rien, il fallait que les travaux se fassent.

— la cavalcade : M. Paul exagère sûrement.

— l'échographie : M. Paul se trompe, à une époque où l'hôpital a tant besoin de lits, on ne l'a certainement pas gardé une journée de plus pour rien.

Bref, entre les lignes, l'hôpital dit à M. Paul

qu'il est un menteur doublé d'un emmerdeur.

M. Paul a écrit au ministre. Je devine ce que le ministre — en fait son troisième secrétaire — va répondre à M. Paul : « Cher concitoyen, soyez assuré que... »

Que rien du tout.

Soyez assuré qu'on n'a strictement rien à foutre de vos niaiseries. D'ailleurs ce n'est même pas la question du jour dans les hôpitaux. La question du jour c'est : bilingue ou pas bilingue ?

QUOTAS — Dans la salle d'opération de cet hôpital de ma région, le chirurgien opère un fermier qui s'est sectionné des tendons de la main avec du verre. Comme ça, pour causer, le médecin demande à son patient quel genre d'animaux il élève.

— Des vaches laitières, répond le fermier.

— Ah ben, vous aussi vous avez des quotas d'abord !

— Comment ça moi aussi ? s'étonne le fermier. Les chirurgiens ont des quotas maintenant ?

— Bien sûr. Je viens justement d'apprendre ce matin, par mon comptable, que j'ai atteint mon quota d'actes médicaux pour le semestre. À partir de tout de suite, je travaille à 25 %.

Comment ça se passe pour vous, avec



Pierre
FOGLIA

c'est surtout le temps alloué par le ministère pour chaque intervention qui cristallise la grogne des chirurgiens, ils prétendent qu'on bouscule leur pratique et que ce n'est pas du tout dans l'intérêt du public).

FIN DE SIÈCLE — Faut que je vous dise, le samedi où je vous ai proposé ce livre-témoignage, ce document collectif sur la fin du siècle, j'ai freaké : dieu du ciel dans quoi me suis-je embarqué !

Et puis j'ai lu vos 50 premiers fax. Eh, eh ! Des bonnes choses ! Un accident rue Saint-Denis, une grippe (mon pays est une file d'attente chez Jean Coutu), un mort dans le coffre arrière entre Rimouski et Montréal, une araignée dans une salle de cours, six copines qui auront 40 ans en l'an 2000, un bébé in vitro, une monteuse de ligne qui a de la glace dans les cils, le P.S. d'un ti-cul : ma mère veut que j'crive, j'ai hâte de finir pour aller jouer, c'est quoi tu veux déjà ? »...

On est encore loin d'un livre, mais le ton est là. Il y aura des millions de corrections. Vous les ferez, ou moi, on verra. Note aux profs : ne faites surtout pas de ce projet un devoir. Par contre, vous pouvez m'envoyer des trucs, des perles, que vous trouvez dans

les quotas de lait ?

— Le surplus vous voulez dire ? Ça vaut rien, on est tout aussi bien de jeter le lait à la rivière...

— À la rivière hein ? Tiens, tiens, vous me donnez une idée pour mon surplus de patients...

(N.B. : fixé à 128 750 \$ par semestre, le plafond financier des chirurgiens est assujéti à un quota d'actes médicaux. Mais

les devoirs. Avez-vous une idée pour un titre ? Les photos, attendez, on n'est pas pressés, on a un an et même plus. Ah oui, les signatures, on m'a beaucoup posé la question : les textes ne seront pas signés. Les noms figureront à la fin par ordre alphabétique.

On fait le point dans un mois ou deux.

LA QUESTION DU JOUR — Je vous demandais l'autre jour si vous étiez tannés d'entendre parler de Gerry Roufs. J'ajoutais que j'avais fait un pari.

Vous vous êtes imaginés je ne sais quoi. En fait de pari, c'était une simple « ostination », avec un ami. Je croyais que vous seriez à peu près aussi nombreux à dire « oui je suis tanné », qu'à dire non. Je me suis trompé puisque les tannés sont deux fois plus nombreux.

Moi ? Non. Je suis très tanné d'entendre parler de Bourque, mais de Gerry Roufs, bof, m'en fous. En tout cas je ne suis pas de la gang de tordus — incroyablement nombreux — qui croient que c'est « arrangé ». Avec les risques insensés que prennent les navigateurs, pas besoin d'arranger rien pour naufrager ou disparaître.

Je ne me suis pas non plus laissé distraire — comme mon amie Nathalie — par ce moindre paradoxe que la nouvelle sur Gerry Roufs, c'était, et c'est toujours, pas de nouvelles de Gerry Roufs. Ben oui. Dans la section sportive, d'où je viens, c'est la règle : on fait cinq pages sur le Canadien tous les jours, y'a jamais une crise de nouvelle là.

En tout cas, 650 appels, les oreilles me chauffent encore mon ami. L'appel le plus drôle ? Ce jeune homme sur le high : « Ouais, euh, je viens de sortir de mon cours de philo au cégep du Vieux, je suis assez perdu merci, penses-tu qu'il y a des chances que l'aviation chilienne me retrouve ? »

400 minutes
40 \$ par mois

IL N'Y A PLUS RIEN POUR VOUS EMPÊCHER DE PARLER.



PRIX DE LANCEMENT

Adieu calcul mental et conversations à la va-vite ! Avec Fido, vous pouvez parler sans compter. À preuve, son prix de lancement garanti pour deux ans si vous vous en prévaluez dès maintenant : 400 minutes par mois, quelle que soit l'heure, pour seulement 40 \$. Et au-delà de ce généreux laps de temps, la minute est calculée au tarif exceptionnel de 20¢.

Côté interurbain, Fido présente une offre qui a autant de chien : 15¢ la minute au Québec, 20¢ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et cela en tout temps. Comme il est plus abordable à l'utilisation que le cellulaire, le Service Fido^{MC} rend accessible à tous l'univers des communications mobiles.

Veillez prendre note que les prix de l'appareil Fido^{MC}, de la carte à puce, du permis SCP, des Services personnalisés et des appels interurbains ne sont pas compris dans ce programme tarifaire.

FACTURATION À LA SECONDE

Avec Fido, la facturation est honnête. Tout temps d'antenne est calculé à la seconde et non arrondi à la minute. Pas un mot de plus, pas un cent de plus.

FIDO A UNE PUCE

Fido est le seul à posséder une puce qui identifie instantanément son maître. Aussi personnalisé qu'une carte bancaire, ce microprocesseur intégré vous protège contre la fraude et le piratage.



LE MENU DE FIDO

Comme la souris de votre ordinateur, Fido vous donne accès à un menu de services novateurs et simples d'utilisation. En voici un aperçu.

Le Service Fido

- Appel en attente
- Renvoi d'appels
- Service conférence (selon l'appareil choisi)

Les Services personnalisés Fido

- Afficheur
- Messagerie vocale personnelle
- Messagerie fax
- Messagerie texte

FIDO SANS FRONTIÈRES

De la région du Grand Montréal, vous pouvez faire et recevoir tous vos appels locaux, interurbains et outre-mer.

OÙ NICHE FIDO ?

- Magasin Fido : 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Comptoir Fido du Carrefour Angrignon
- Comptoir Fido du Centre Rockland
- Comptoirs Fido des Ailes de la mode
- Comptoirs Fido des succursales Bureau en gros de la région du Grand Montréal



BUREAU EN GROS

AILES

Appelez-le par son nom.

925-FIDO

www.fido.ca

fi do

C'EST VOUS, LE MAÎTRE.

Montréal métro

La glace provoque chutes et fractures

Les urgences des hôpitaux ont fait face à une hausse importante de blessés

GEORGES LAMON

Les salles d'urgence des hôpitaux de Montréal ont été fort occupées en fin de semaine et hier à la suite de la brusque chute des températures qui a transformé les trottoirs en véritables patinoires.

Dans la majorité des hôpitaux, on a enregistré une hausse importante des visites à l'urgence pour des fractures ou des chutes attribuables à la glace.

C'est à l'Hôpital de Montréal pour enfants que l'on a connu la plus importante hausse avec 11 cas samedi et 14 dimanche. Selon le porte-parole de l'hôpital, Tony Manglaviti, il s'agit du double, voire même du triple du nombre habituel de cas de fractures ou de traumatismes causés par des chutes sur la glace.

En revanche, Sainte-Justine n'a recensé aucune admission pour des fractures en fin de semaine.

Par ailleurs, à l'hôpital Notre-Dame, l'urgence a dû affronter dimanche de nombreux cas de fractures ou de traumatismes imputables à des chutes sur la glace. Quatre victimes, dont trois personnes âgées, ont été hospitalisées afin de subir une intervention chirurgicale pour une fracture de la hanche, du tibia ou de la cheville.

Un quadragénaire a été victime d'un traumatisme crânien sévère avec laceration à la suite d'une chute. Selon l'infirmière-chef de Notre-Dame, Ginette Lépine, c'est beaucoup plus qu'habituellement. Hier, sur les 24 patients admis aux soins ambulatoires, huit souffraient de blessures — dont deux cas de fractures — à la suite de chutes sur la glace.

À l'Hôpital général de Montréal, l'urgence a également fait face dimanche à un accroissement des admissions pour des chutes sur la glace. Une augmentation de cas « plus importante que d'habitude ». Sur la quinzaine de blessures causées possiblement par des chutes sur la glace, cinq étaient des fractures aux membres inférieurs ou aux poignets.

Du côté de Saint-Luc, on a aussi connu des journées difficiles avec un total de 19 cas, notamment des fractures du poignet, de la hanche ou de la cheville. Selon une porte-parole de l'hôpital, 19 chutes en trois jours, ce n'est pas une situation normale. Mais l'Hôtel-Dieu n'a pas eu à déplorer de cas de chutes attribuables à la glace.

Pour ce qui est du déneigement à Montréal, selon le porte-parole de la Ville, Pierre Bonin, la journée d'aujourd'hui s'annonce vraiment très difficile avec des chutes de neige pouvant atteindre 20 cm. « Nous serons à la fois sur le déblaiement et sur l'épandage d'abrasifs, a-t-il in-



La brusque chute des températures a transformé les trottoirs en véritables patinoires. Des enfants n'ont pas manqué de chauffer leurs patins pour jouer sur la glace qui rendait la marche pénible et risquée.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

diqué hier à La Presse. Et avec la poudrière prévue, ce ne sera vraiment pas un cadeau. Car on ne connaît pas l'impact de cette poudrière sur le réseau routier. On assiste à une des conditions les plus difficiles depuis le début de l'hiver.

Il n'en demeure pas moins que toutes les équipes étaient à l'oeuvre hier, soit 1400 hommes et leur équipement. Jusqu'ici, on a déblayé environ 15 % du territoire de la ville. Et le chargement de la neige devra nécessairement être interrompu pendant les chutes de neige.



HÔTEL DE VILLE

André Noël

Les cols bleus n'ont pas signé

Le maire Pierre Bourque avait annoncé que la Ville de Montréal signerait la nouvelle convention collective avec le syndicat des cols bleus vendredi, mais quatre jours plus tard, ce n'est toujours pas fait. Les discussions se poursuivent sur la formulation de divers articles. La Ville et le syndicat avaient signé une entente de principe avant Noël. La nouvelle convention créera des comités paritaires pour améliorer l'organisation du travail, et instituera une « politique d'emploi » pour les employés auxiliaires. Le plancher d'emploi des employés permanents sera réduit de 4400 à 3800.

Bourque veut modifier la Charte

Pierre Bourque a demandé au ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, de modifier la Charte de la ville pour que le maire puisse nommer et destituer les membres du comité exécutif. Ce faisant, le maire confirme qu'un doute subsiste quant à l'interprétation de la Charte telle qu'elle est écrite maintenant. M. Bourque veut expulser Sammy Forcillo et Pierre Goyer du comité exécutif: les deux hommes ont obtenu une injonction pour l'en empêcher. Selon leur avocat, Me Claude-Armand Sheppard, les membres du comité exécutif seraient inamovibles entre les élections. La juge Danielle Grenier rendra sa décision ce matin. Les modifications à la Charte seront discutées au gouvernement plus tard cette année.

À cause de la grippe

On s'attendait à ce que le conseiller de Saint-Paul, Philippe Bissonnette, annonce sa démission de Vision Montréal, hier, comme l'ont fait Martin Lemay et Robert Laramée. Mais M. Bissonnette était grippé. Son annonce est remise à plus tard. Comme ses collègues, Nathalie Malépart, conseillère de Maison-Neuve, s'oppose à l'expulsion de Sammy Forcillo et de Pierre Goyer du comité exécutif. Devant partir à l'étranger, elle a demandé au greffier de la Ville si elle pouvait voter contre cette expulsion par procuration. Elle ne le peut pas. Deux autres conseillers envisagent de quitter Vision Montréal plus tard cette année pour se porter candidats pour le Parti libéral du Canada aux prochaines élections fédérales, qui pourraient se tenir le 2 juin. Puisqu'il est question de grippe, parlons de froid: le système de chauffage a fait défaut à l'hôtel de ville hier, et la température est descendue à 12 degrés!

Baisse du loyer de l'hippodrome ?

L'Hippodrome de Montréal négocie une baisse de loyer avec la Ville. Selon Bernard Landry, ministre des Finances, le loyer annuel pourrait passer de 2,7 millions à un million de dollars. La Ville est propriétaire du terrain et des installations, qu'elle a achetés au groupe Campeau pour 50 millions. Le gouvernement du Québec a fait un autre cadeau à l'Hippodrome: il ne réclamera pas 600 000 \$ d'intérêts annuels que doit payer l'hippodrome pour payer sa dette de 13,5 millions.

Cinéma: un record

Le total des sommes dépensées à Montréal pour les tournages cinématographiques et télévisuels, et pour les réclames, a été de 405 millions en 1996. C'est un record, en augmentation de 15 % par rapport à 1995: 54 longs métrages et téléfilms ont été produits ici, dont 11 productions étrangères, surtout américaines. « C'est le seul secteur de l'économie montrealaise affichant un tel taux de croissance », s'est félicité André Lafond, commissaire au cinéma et à la télévision pour la Ville. M. Lafond ajoute cependant que cette croissance est tributaire des politiques fiscales des gouvernements. Des cinéastes craignent que les gouvernements ne donnent des rabattements fiscaux à des compagnies américaines, plutôt que de soutenir la production canadienne comme ils le devraient.

Neuf autres postes de police de quartier ouvrent

GEORGES LAMON

C'est demain que neuf autres postes de police de quartier entrent en fonction sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Il s'agit des postes Notre-Dame-de-Grâce (11), Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (15), Verdun-Ouest (16), Verdun Est (17), Pointe-Saint-Charles/Saint-Henri/Petite-Bourgogne (18), Ville-Marie-Nord (19), Ville-Marie-Sud-Est (21), Centre-Sud (22) et Hochelaga-Maison-Neuve (23).

C'est une nouvelle vision de la police communautaire perçue par certains directeurs de postes comme une façon de s'impliquer dans le milieu pour mieux identifier les

problèmes et tenter du même coup de mieux les résoudre.

Ainsi le directeur Yves Fontaine, du poste Hochelaga-Maison-Neuve, qui compte un effectif de 60 membres, voit sa nouvelle affectation comme un « véritable défi » dans lequel il se sent « parfaitement à l'aise ».

Comptant 26 années et demie de service au SPCUM, M. Fontaine connaît très bien la mentalité du secteur où il a d'ailleurs travaillé à ses débuts, à titre de factionnaire dans le quartier Rosemont, puis sur le Plateau Mont-Royal, neuf années durant, avant de gravir les échelons pour finalement agir comme conseiller à la Direction des opérations jusqu'à sa récente nomination.

« Je prévois créer un comité aviseur des partenaires du quartier avec les représentants des différents organismes communautaires, a-t-il indiqué, hier à La Presse. J'entends me rapprocher ainsi de ces organismes pour en faire de véritables partenaires. Il s'agit là d'une nouvelle approche de la police de quartier. »

Quartier durement frappé par de graves difficultés économiques imputables surtout à la fermeture d'usines et d'entreprises, Hochelaga-Maison-Neuve est entre autres confronté aux problèmes des jeunes et des gangs de rues.

« Moi je crois beaucoup à la formation des travailleurs, dit-il. Je crois que c'est de cette manière

qu'on pourrait régler les problèmes de ce secteur. Il importe donc de travailler de concert avec le milieu. » Il ne cache pas que les policiers qu'il est allé chercher, dont plusieurs sont expérimentés et identifiés au secteur, ont vraiment hâte de s'impliquer, de sentir véritablement une appartenance au quartier.

« Je suis convaincu que les résidents comme les policiers vont aimer cela. Je crois énormément à la police de quartier, qui, à mon avis, sera certainement plus efficace. Nous sommes prêts à commencer et à faire face à toute éventualité. Il restera maintenant à appliquer cette philosophie de police de quartier. »

Têtes d'affiche

La fondation Marcelle et Jean Coutou vient de faire don de 15 000 \$ au Centre de bénévolat de Laval, qui constitue la réserve alimentaire des différentes soupes populaires et autres organismes fournissant des victuailles aux Lavallois les plus démunis. Ce don sera tout particulièrement affecté à l'achat d'un chariot élévateur électrique, ce qui facilitera le travail à l'entrepôt du service d'aide alimentaire.



Michel Chartrand

Série de conférences traitant de l'histoire industrielle et ouvrière, organisateur de ces conférences (2050, rue Amherst). C'est l'ex-syndicaliste Michel Chartrand qui ouvrira le bal, le 5 février, suivi de la professeure d'histoire Denyse Baillargeon (femmes au temps de la crise), le 5 mars, et de Joanne Burgess, également professeure d'histoire (industries du Centre-Sud), le 2 avril. Coût: 4 \$. Les conférenciers concentreront leurs propos sur les événements propres au quartier Centre-Sud. Réservations: 526-8444.

La section Montérégie du Réseau des femmes d'affaires organise

une première activité sous sa nouvelle appellation, sur le thème des perspectives économiques de l'année que présentera Gérard Carrier, vice-président pour la région Rive-Sud de la Banque de Montréal. Ce petit-déjeuner aura lieu le mercredi 5 février, à 7 h 30, au restaurant Porto Lepanto, 405, rue Notre-Dame, à Saint-Lambert. Coût: 15 \$. Renseignements: 641-3958.



Gérard Carrier

C'est sous la présidence d'honneur de Gérard Carrier, vice-président de la Banque de Montréal pour la région Rive-Sud, que se tiendra, le 14 février, le souper-bénéfice annuel du centre d'action bénévole La Mosaïque. Cette soirée sera animée par Pierre Bruneau et se tiendra sous le signe de « L'Hymne à l'amour » comme il se doit le jour de la Saint-Valentin. Le tout se déroulera au Centre socioculturel de Brossard, 7905, rue San Francisco. Coût: 75 \$. Renseignements: 465-1803.

La Maison scout (3500, avenue Laval, à Montréal), une belle demeure centenaire de style Queen Ann, a un urgent besoin de rénovations. Elle abrite le siège social des Scouts de Montréal, qui ont lancé récemment une campagne de financement afin de la restaurer. Cette campagne est sous la présidence de Pierre de Montigny de la fondation

Desjardins, épaulé par une équipe de meneurs dans le monde de la finance et des affaires: Jean-Pierre Beaudry, de la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest-du-Québec; Georges Gauthier, de Cabano Kingsway Transport; Renée Chumak, de la Résidence et villa ukrainienne; Charles Bourgeois, de Bell; Raoul Côté, de la Banque Royale; Jacques Lessard, Claude Lapointe, et Yves Germain, des Scouts du Montréal métropolitain; Germain Benoit, des Placements Ger-Ben; Bruno Fortier de la firme BDDS et Michel Delisle, de Surentec. Renseignements: 849-9208.

Les commanditaires de la « Classique de golf de l'Hôpital général juif-Mercedes Benz » qui ont permis de remettre des profits de plus de 400 000 \$ au centre hospitalier Sir Mortimer B. Davis, se sont rencontrés récemment à l'institution pour le lancement d'un site Web. Ils ont aussi visité le service de radiologie et assisté à une démonstration de l'équipement sophistiqué acheté avec les profits du tournoi de golf dont le président d'honneur était Charles Larente.

Le Musée McCord d'histoire canadienne accueillera dimanche Marguerite Volant (Catherine Sénard) et le capitaine Chase (Michael Sapieha), de la télésérie Marguerite Volant. Les deux personnages seront au musée, de 14 h à 17 h, où les 500 premiers visiteurs pourront les rencontrer. Un concours est accolé à cette visite des comédiens, vedettes de l'exposition en cours au

musée McCord, Marguerite Volant: passions, histoires et fiction. Coût: 7 \$. Renseignements: 398-7100.



Susan Oram

La bourse Pauline Vanier (20 000 \$) que la Banque de Montréal attribue à une femme qui aspire à l'excellence dans le milieu des affaires en alliant l'expérience à une solide formation universitaire, a été octroyée cette année à Susan Oram. Cette somme d'argent défrayera la boursière de ses deux années d'études au programme de maîtrise en administration des affaires à l'université Concordia.

Quatre Québécois figurent au nombre de la trentaine d'étudiants canadiens à qui le gouverneur général Roméo LeBlanc a remis des bourses en génie et en sciences de l'environnement, parrainées par la compagnie DuPont. Il s'agit d'Émilie Bédard, de Montréal, et Marguerite Décarie, d'Outremont, de l'École polytechnique de Montréal; de Maryse Sohier, de Québec, et Mathieu Côté, de Cap-Rouge, de l'université Laval.

Adressez vos communiqués à: Têtes d'affiche, La Presse, 7, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Précieux-Sang : un juge donne raison à la Ville

Deux promoteurs se sont désistés à la fin de leur option sur le monastère, en décembre

CLAUDE-V. MARSOLAIS

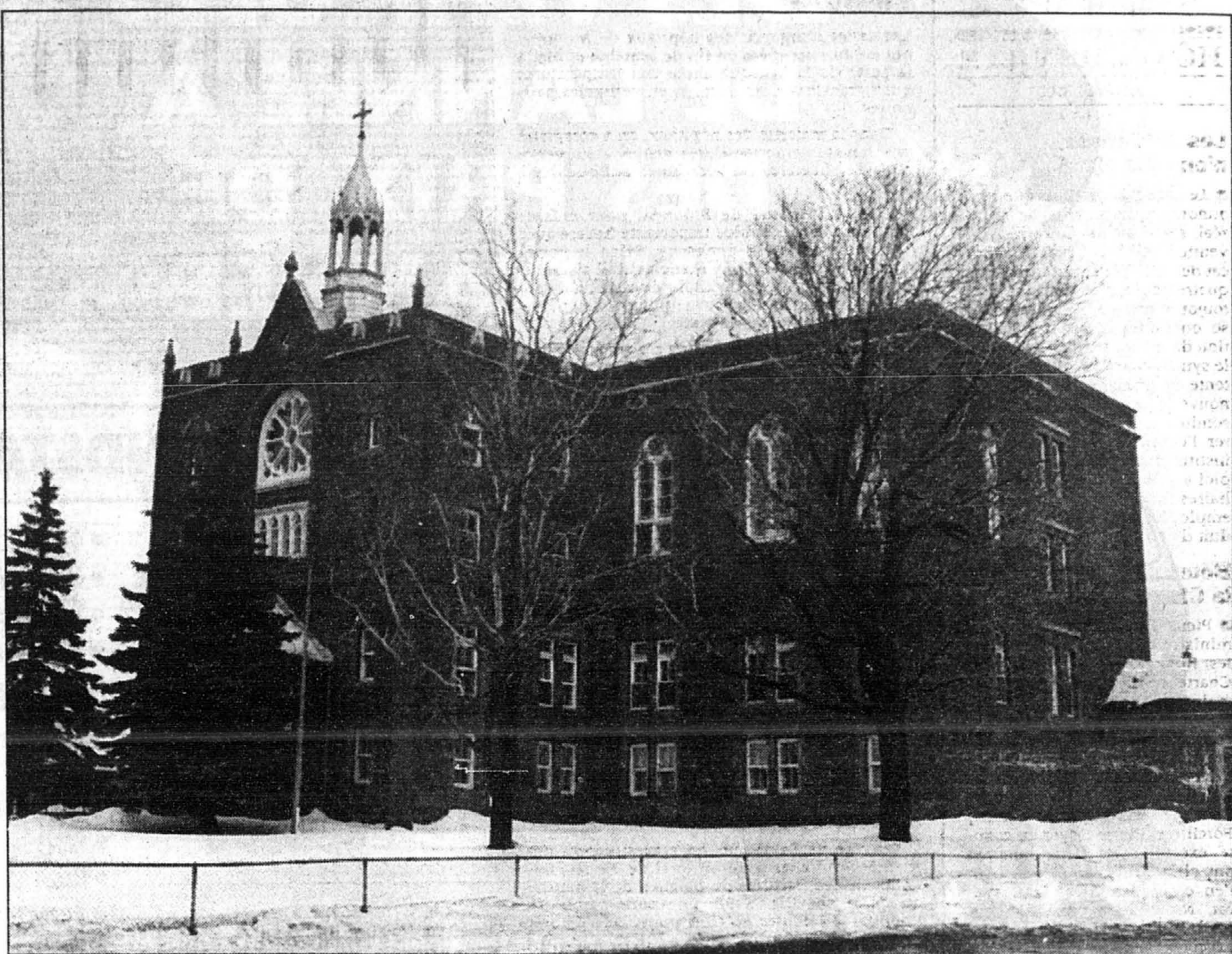
Dans une récente décision, le juge François Rolland de la Cour supérieure a rejeté la requête en annulation du règlement municipal qui permettait la conversion à des fins résidentielles du monastère des Religieuses adoratrices du Précieux-Sang, situé au 4361, boulevard Décarie.

Les 13 citoyens de Notre-Dame-de-Grâce qui avaient présenté la requête soutenaient que la Ville de Montréal n'avait pas respecté la procédure de consultation publique prévue à sa charte, notamment la convocation du conseil de quartier, et que l'étude publique par la Commission de développement urbain de Montréal (CDUM) avait été faite de façon irrégulière.

Se basant sur les débats à l'Assemblée nationale lors de la modification de la charte en juin 1995, les citoyens soutenaient que la Ville devait obligatoirement soumettre le projet de règlement de zonage au conseil de quartier avant de l'adopter.

Or, le juge Rolland est d'avis contraire. Se basant sur la jurisprudence, il soutient que l'on ne peut référer au *Journal des débats* pour interpréter la portée d'un texte. De plus, il déclare que l'article 110.9 de la charte est clair et qu'il ne comporte pas l'obligation de consulter le conseil de quartier. Il ajoute que « le conseil de quartier aurait pu, dans le présent dossier, présenter des recommandations au comité exécutif de la Ville quant à ce projet, conformément à l'article 110.10 de la Charte de Montréal ».

En ce qui concerne l'autre point majeur soulevé par les requérants, à savoir que l'étude publique du projet de règlement faite par la CDUM était illégale parce que tenue à des heures déraisonnables, soit à compter de 22 h 20 jusqu'à 2 h 17, le juge a rejeté la prétention des plaignants en notant qu'il y avait encore 24 participants vers 2 h. Selon lui, il aurait fallu demander l'ajournement de l'assemblée comme le prévoit l'article 32



Le monastère du Précieux-Sang.

PHOTOTHÈQUE La Presse

du règlement créant la Commission de développement urbain.

L'avocat des citoyens de NDG, Louis Beaugard, a dit que le jugement ne le satisfaisait pas et qu'il en ferait part aux requérants qui décideront s'ils souhaitent logger un recours en appel. Selon lui, il est aussi possible que les requérants

demandent à voir le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, afin de clarifier l'amendement à la Charte de la Ville qui créait des obligations en matière de consultation publique.

D'autre part, *La Presse* a appris que les promoteurs du développement immobilier, Prével et I&S, se

sont désistés du projet visant à convertir le monastère des religieuses en 47 logements et à construire sur le site 40 maisons en rangée ainsi que deux conciergeries de six étages comprenant 85 appartements.

Soeur Aline Fleury, de la Congrégation des religieuses adoratrices du Précieux-Sang, a confirmé

que les deux promoteurs s'étaient désistés au moment où leur option d'achat prenait fin en décembre.

« Notre plus cher souhait est de vendre la propriété et le terrain », a-t-elle indiqué, refusant cependant de confirmer qu'un nouveau promoteur avait décidé de prendre la relève.

McGill et Concordia mettront des services en commun

Ce rapprochement est motivé par des raisons budgétaires, font valoir les recteurs

GILLES PAQUIN

Les deux universités de langue anglaise de Montréal ont franchi hier une nouvelle étape vers la mise en commun de certains services administratifs, l'intégration de leurs bibliothèques et l'harmonisation de divers programmes d'enseignement.

Dans un communiqué conjoint, le recteur de l'université McGill, Bernard Shapiro, et son collègue de Concordia, Frederick Lowy, précisent que ce rapprochement est avant tout motivé par des pressions

d'ordre budgétaire. Québec a réduit le budget de l'enseignement universitaire de 300 millions depuis 1994.

Les recteurs estiment néanmoins que l'exercice proposé par le grou-

pe de travail bilatéral sur la collaboration aboutira à une plus grande harmonisation et à une « amélioration notable » des services à leurs collectivités respectives.

Les deux établissements veulent d'abord étudier la création de services conjoints dans le domaine des achats et de la vérification interne ; d'éventuelles collaborations dans la conception et l'achat de systèmes comptables et financiers.

Ils souhaitent également remplacer l'actuel système de transferts interuniversitaires, jugé encombrant par les étudiants et les administra-

teurs, par un nouveau système plus convivial pour les deux.

« Nous souhaitons que la mobilité des étudiants entre les deux établissements soit la plus fluide possible et heurte un minimum d'obstacles bureaucratiques », dit M. Lowy.

Pour ce qui est des bibliothèques, on entend créer un réseau intégré qui offrira des services conjoints afin d'en faciliter l'accessibilité. Cette mesure devrait hausser la qualité des bibliothèques et mieux garantir le développement futur des collections.

Par ailleurs, McGill et Concordia accéléreront les discussions en cours pour établir des collaborations entre leurs programmes respectifs portant sur l'étude des religions et la formation des professeurs brevetés.

Le groupe de travail se dit convaincu que le rapprochement des deux universités permettra à chacune de mieux remplir sa mission et croit que d'autres voies de collaboration pourraient se dégager au cours de l'an prochain.

Simulation d'une assemblée générale des Nations Unies de McGill

L'Organisation des Nations Unies :

Réexamen de sa pertinence
Robert R. Fowler, ambassadeur canadien aux Nations Unies

Les forces de la paix et son futur
Commandant général Roméo Dallaire

Le 30 janvier 1997 à 19 h
CENTRE INTERNATIONAL DE L'AVIATION CIVIL
999, rue University, Montréal, Québec

Vous êtes tous cordialement invités.
Pour plus d'information composer le 398-6824.

LOTO DES «VAINQUEURS»

au profit de la Fondation des maladies du cœur du Québec

GAGNEZ UNE NISSAN PATHFINDER OU UN VOYAGE DANS LE SUD OU L'UN DES 27 000 PRIX INSTANTANÉS.

SEULEMENT 2 \$

Billets en vente dans les succursales Jean Coutu et les restaurants Subway de Québec et à la Fondation des maladies du cœur. Tél. : (514) 871-1501, 1 800 567-0083

LOTTO 6/49 TVR RADIO 1040 104.1 104.5 104.9 105.3 105.7 106.1 106.5 106.9 107.3 107.7 108.1 108.5 108.9 109.3 109.7 110.1 110.5 110.9 111.3 111.7 112.1 112.5 112.9 113.3 113.7 114.1 114.5 114.9 115.3 115.7 116.1 116.5 116.9 117.3 117.7 118.1 118.5 118.9 119.3 119.7 120.1 120.5 120.9 121.3 121.7 122.1 122.5 122.9 123.3 123.7 124.1 124.5 124.9 125.3 125.7 126.1 126.5 126.9 127.3 127.7 128.1 128.5 128.9 129.3 129.7 130.1 130.5 130.9 131.3 131.7 132.1 132.5 132.9 133.3 133.7 134.1 134.5 134.9 135.3 135.7 136.1 136.5 136.9 137.3 137.7 138.1 138.5 138.9 139.3 139.7 140.1 140.5 140.9 141.3 141.7 142.1 142.5 142.9 143.3 143.7 144.1 144.5 144.9 145.3 145.7 146.1 146.5 146.9 147.3 147.7 148.1 148.5 148.9 149.3 149.7 150.1 150.5 150.9 151.3 151.7 152.1 152.5 152.9 153.3 153.7 154.1 154.5 154.9 155.3 155.7 156.1 156.5 156.9 157.3 157.7 158.1 158.5 158.9 159.3 159.7 160.1 160.5 160.9 161.3 161.7 162.1 162.5 162.9 163.3 163.7 164.1 164.5 164.9 165.3 165.7 166.1 166.5 166.9 167.3 167.7 168.1 168.5 168.9 169.3 169.7 170.1 170.5 170.9 171.3 171.7 172.1 172.5 172.9 173.3 173.7 174.1 174.5 174.9 175.3 175.7 176.1 176.5 176.9 177.3 177.7 178.1 178.5 178.9 179.3 179.7 180.1 180.5 180.9 181.3 181.7 182.1 182.5 182.9 183.3 183.7 184.1 184.5 184.9 185.3 185.7 186.1 186.5 186.9 187.3 187.7 188.1 188.5 188.9 189.3 189.7 190.1 190.5 190.9 191.3 191.7 192.1 192.5 192.9 193.3 193.7 194.1 194.5 194.9 195.3 195.7 196.1 196.5 196.9 197.3 197.7 198.1 198.5 198.9 199.3 199.7 200.1 200.5 200.9 201.3 201.7 202.1 202.5 202.9 203.3 203.7 204.1 204.5 204.9 205.3 205.7 206.1 206.5 206.9 207.3 207.7 208.1 208.5 208.9 209.3 209.7 210.1 210.5 210.9 211.3 211.7 212.1 212.5 212.9 213.3 213.7 214.1 214.5 214.9 215.3 215.7 216.1 216.5 216.9 217.3 217.7 218.1 218.5 218.9 219.3 219.7 220.1 220.5 220.9 221.3 221.7 222.1 222.5 222.9 223.3 223.7 224.1 224.5 224.9 225.3 225.7 226.1 226.5 226.9 227.3 227.7 228.1 228.5 228.9 229.3 229.7 230.1 230.5 230.9 231.3 231.7 232.1 232.5 232.9 233.3 233.7 234.1 234.5 234.9 235.3 235.7 236.1 236.5 236.9 237.3 237.7 238.1 238.5 238.9 239.3 239.7 240.1 240.5 240.9 241.3 241.7 242.1 242.5 242.9 243.3 243.7 244.1 244.5 244.9 245.3 245.7 246.1 246.5 246.9 247.3 247.7 248.1 248.5 248.9 249.3 249.7 250.1 250.5 250.9 251.3 251.7 252.1 252.5 252.9 253.3 253.7 254.1 254.5 254.9 255.3 255.7 256.1 256.5 256.9 257.3 257.7 258.1 258.5 258.9 259.3 259.7 260.1 260.5 260.9 261.3 261.7 262.1 262.5 262.9 263.3 263.7 264.1 264.5 264.9 265.3 265.7 266.1 266.5 266.9 267.3 267.7 268.1 268.5 268.9 269.3 269.7 270.1 270.5 270.9 271.3 271.7 272.1 272.5 272.9 273.3 273.7 274.1 274.5 274.9 275.3 275.7 276.1 276.5 276.9 277.3 277.7 278.1 278.5 278.9 279.3 279.7 280.1 280.5 280.9 281.3 281.7 282.1 282.5 282.9 283.3 283.7 284.1 284.5 284.9 285.3 285.7 286.1 286.5 286.9 287.3 287.7 288.1 288.5 288.9 289.3 289.7 290.1 290.5 290.9 291.3 291.7 292.1 292.5 292.9 293.3 293.7 294.1 294.5 294.9 295.3 295.7 296.1 296.5 296.9 297.3 297.7 298.1 298.5 298.9 299.3 299.7 300.1 300.5 300.9 301.3 301.7 302.1 302.5 302.9 303.3 303.7 304.1 304.5 304.9 305.3 305.7 306.1 306.5 306.9 307.3 307.7 308.1 308.5 308.9 309.3 309.7 310.1 310.5 310.9 311.3 311.7 312.1 312.5 312.9 313.3 313.7 314.1 314.5 314.9 315.3 315.7 316.1 316.5 316.9 317.3 317.7 318.1 318.5 318.9 319.3 319.7 320.1 320.5 320.9 321.3 321.7 322.1 322.5 322.9 323.3 323.7 324.1 324.5 324.9 325.3 325.7 326.1 326.5 326.9 327.3 327.7 328.1 328.5 328.9 329.3 329.7 330.1 330.5 330.9 331.3 331.7 332.1 332.5 332.9 333.3 333.7 334.1 334.5 334.9 335.3 335.7 336.1 336.5 336.9 337.3 337.7 338.1 338.5 338.9 339.3 339.7 340.1 340.5 340.9 341.3 341.7 342.1 342.5 342.9 343.3 343.7 344.1 344.5 344.9 345.3 345.7 346.1 346.5 346.9 347.3 347.7 348.1 348.5 348.9 349.3 349.7 350.1 350.5 350.9 351.3 351.7 352.1 352.5 352.9 353.3 353.7 354.1 354.5 354.9 355.3 355.7 356.1 356.5 356.9 357.3 357.7 358.1 358.5 358.9 359.3 359.7 360.1 360.5 360.9 361.3 361.7 362.1 362.5 362.9 363.3 363.7 364.1 364.5 364.9 365.3 365.7 366.1 366.5 366.9 367.3 367.7 368.1 368.5 368.9 369.3 369.7 370.1 370.5 370.9 371.3 371.7 372.1 372.5 372.9 373.3 373.7 374.1 374.5 374.9 375.3 375.7 376.1 376.5 376.9 377.3 377.7 378.1 378.5 378.9 379.3 379.7 380.1 380.5 380.9 381.3 381.7 382.1 382.5 382.9 383.3 383.7 384.1 384.5 384.9 385.3 385.7 386.1 386.5 386.9 387.3 387.7 388.1 388.5 388.9 389.3 389.7 390.1 390.5 390.9 391.3 391.7 392.1 392.5 392.9 393.3 393.7 394.1 394.5 394.9 395.3 395.7 396.1 396.5 396.9 397.3 397.7 398.1 398.5 398.9 399.3 399.7 400.1 400.5 400.9 401.3 401.7 402.1 402.5 402.9 403.3 403.7 404.1 404.5 404.9 405.3 405.7 406.1 406.5 406.9 407.3 407.7 408.1 408.5 408.9 409.3 409.7 410.1 410.5 410.9 411.3 411.7 412.1 412.5 412.9 413.3 413.7 414.1 414.5 414.9 415.3 415.7 416.1 416.5 416.9 417.3 417.7 418.1 418.5 418.9 419.3 419.7 420.1 420.5 420.9 421.3 421.7 422.1 422.5 422.9 423.3 423.7 424.1 424.5 424.9 425.3 425.7 426.1 426.5 426.9 427.3 427.7 428.1 428.5 428.9 429.3 429.7 430.1 430.5 430.9 431.3 431.7 432.1 432.5 432.9 433.3 433.7 434.1 434.5 434.9 435.3 435.7 436.1 436.5 436.9 437.3 437.7 438.1 438.5 438.9 439.3 439.7 440.1 440.5 440.9 441.3 441.7 442.1 442.5 442.9 443.3 443.7 444.1 444.5 444.9 445.3 445.7 446.1 446.5 446.9 447.3 447.7 448.1 448.5 448.9 449.3 449.7 450.1 450.5 450.9 451.3 451.7 452.1 452.5 452.9 453.3 453.7 454.1 454.5 454.9 455.3 455.7 456.1 456.5 456.9 457.3 457.7 458.1 458.5 458.9 459.3 459.7 460.1 460.5 460.9 461.3 461.7 462.1 462.5 462.9 463.3 463.7 464.1 464.5 464.9 465.3 465.7 466.1 466.5 466.9 467.3 467.7 468.1 468.5 468.9 469.3 469.7 470.1 470.5 470.9 471.3 471.7 472.1 472.5 472.9 473.3 473.7 474.1 474.5 474.9 475.3 475.7 476.1 476.5 476.9 477.3 477.7 478.1 478.5 478.9 479.3 479.7 480.1 480.5 480.9 481.3 481.7 482.1 482.5 482.9 483.3 483.7 484.1 484.5 484.9 485.3 485.7 486.1 486.5 486.9 487.3 487.7 488.1 488.5 488.9 489.3 489.7 490.1 490.5 490.9 491.3 491.7 492.1 492.5 492.9 493.3 493.7 494.1 494.5 494.9 495.3 495.7 496.1 496.5 496.9 497.3 497.7 498.1 498.5 498.9 499.3 499.7 500.1 500.5 500.9 501.3 501.7 502.1 502.5 502.9 503.3 503.7 504.1 504.5 504.9 505.3 505.7 506.1 506.5 506.9 507.3 507.7 508.1 508.5 508.9 509.3 509.7 510.1 510.5 510.9 511.3 511.7 512.1 512.5 512.9 513.3 513.7 514.1 514.5 514.9 515.3 515.7 516.1 516.5 516.9 517.3 517.7 518.1 518.5 518.9 519.3 519.7 520.1 520.5 520.9 521.3 521.7 522.1 522.5 522.9 523.3 523.7 524.1 524.5 524.9 525.3 525.7 526.1 526.5 526.9 527.3 527.7 528.1 528.5 528.9 529.3 529.7 530.1 530.5 530.9 531.3 531.7 532.1 532.5 532.9 533.3 533.7 534.1 534.5 534.9 535.3 535.7 536.1 536.5 536.9 537.3 537.7 538.1 538.5 538.9 539.3 539.7 540.1 540.5 540.9 541.3 541.7 542.1 542.5 542.9 543.3 543.7 544.1 544.5 544.9 545.3 545.7 546.1 546.5 546.9 547.3 547.7 548.1 548.5 548.9 549.3 549.7 550.1 550.5 550.9 551.3 551.7 552.1 552.5 552.9 553.3 553.7 554.1 554.5 554.9 555.3 555.7 556.1 556.5 556.9 557.3 557.7 558.1 558.5 558.9 559.3 559.7 560.1 560.5 560.9 561.3 561.7 562.1 562.5 562.9 563.3 563.7 564.1 564.5 564.9 565.3 565.7 566.1 566.5 566.9 567.3 567.7 568.1 568.5 568.9 569.3 569.7 570.1 570.5 570.9 571.3 571.7 572.1 572.5 572.9 573.3 573.7 574.1 574.5 574.9 575.3 575.7 576.1 576.5 576.9 577.3 577.7 578.1 578.5 578.9 579.3 579.7 580.1 580.5 580.9 581.3 581.7 582.1 582.5 582.9 583.3 583.7 584.1 584.5 584.9 585.3 585.7 586.1 586.5 586.9 587.3 587.7 588.1 588.5 588.9 589.3 589.7 590.1 590.5 590.9 591.3 591.7 592.1 592.5 592.9 593.3 593.7 594.1 594.5 594.9 595.3 595.7 596.1 596.5 596.9 597.3 597.7 598.1 598.5 598.9 599.3 599.7 600.1 600.5 600.9 601.3 601.7 602.1 602.5 602.9 603.3 603.7 604.1 604.5 604.9 605.3 605.7 606.1 606.5 606.9 607.3 607.7 608.1 608.5 608.9 609.3 609.7 610.1 610.5 610.9 611.3 611.7 612.1 612.5 612.9 613.3 613.7 614.1 614.5 614.9 615.3 615.7 616.1 616.5 616.9 617.3 617.7 618.1 618.5 618.9 619.3 619.7 620.1 620.5 620.9 621.3 621.7 622.1 622.5 622.9 623.3 623.7 624.1 624.5 624.9 625.3 625.7 626.1 626.5 626.9 627.3 627.7 628.1 628.5 628.9 629.3 629.7 630.1 630.5 630.9 631.3 631.7 632.1 632.5 632.9 633.3 633.7 634.1 634.5 634.9 635.3 635.7 636.1 636.5 636.9 637.3 637.7 638.1 638.5 638.9 639.3 639.7 640.1 640.5 640.9 641.3 641.7 642.1 642.5 642.9 643.3 643.7 644.1 644.5 644.9 645.3 645.7 646.1 646.5 646.9 647.3 647.7 648.1 648.5 648.9 649.3 649.7 650.1 650.5 650.9 651.3 651.7 652.1 652.5 652.9 653.3 653.7 654.1 654.5 654.9 655.3 655.7 656.1 656.5 656.9 657.3 657.7 658.1 658.5 658.9 659.3 659.7 660.1 660.5 660.9 661.3 661.7 662.1 662.5 662.9 663.3 663.7 664.1 664.5 664.9 665.3 665.7 666.1 666.5 666.9 667.3 667.7 668.1 668.5 668.9 669.3 669.7 670.1 670.5 670.9 671.3 671.7 672.1 672.5 672.9 673.3 673.7 674.1 674.5 674.9 675.3 675.7 676.1 676.5 676.9 677.3 677.7 678.1 678.5 678.9 679.3 679.7 680.1 680.5 680.9 681.3 681.7 682.1 682.5 682.9 683.3 683.7 684.1 684.5 684.9 685.3 685.7 686.1 686.5 686.9 687.3 687.7 688.1 688.5 688.9 689.3 689.7 690.1 690.5 690.9 691.3 691.7 692.1 692.5 692.9 693.3 693.7 694.1 694.5 694.9 695.3 695.7 696.1 696.5 696.9 697.3 697.7 698.1 698.5 698.9 699.3 699.7 700.1 700.5 700.9 701.3 701.7 702.1 702.5 702.9 703.3 703.7 704.1 704.5 704.9 705.3 705.7 706.1 706.5 706.9 707.3 707.7 708.1 708.5 708.9 709.3 709.7 710.1 7

DES VÉHICULES DE L'ANNÉE À DES PRIX DE FIN D'ANNÉE

LE PLAISIR
DE CHANGER
DE VÉHICULE
AUX DEUX ANS



WINDSTAR GL 97

- 4 FAUTEUILS CAPITAINE
- Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- Freins assistés avec ABS aux 4 roues
- Siège du conducteur inclinable/couissant

GRUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 357A:

- Climatiseur
- Vitres et verrouillage des portes électriques
- Porte-bagages
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- 7 passagers
- Programmeur de vitesse/volant réglable
- Glaces teintées/unidirectionnelles
- Jantes en aluminium

269\$ par mois

**LOCATION
24 MOIS
SEULEMENT**

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ
2 995\$	269\$
1 995\$	309\$
995\$	359\$

**TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remises incluses.
Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

CONTOUR GL SPORT 97

DE SÉRIE:

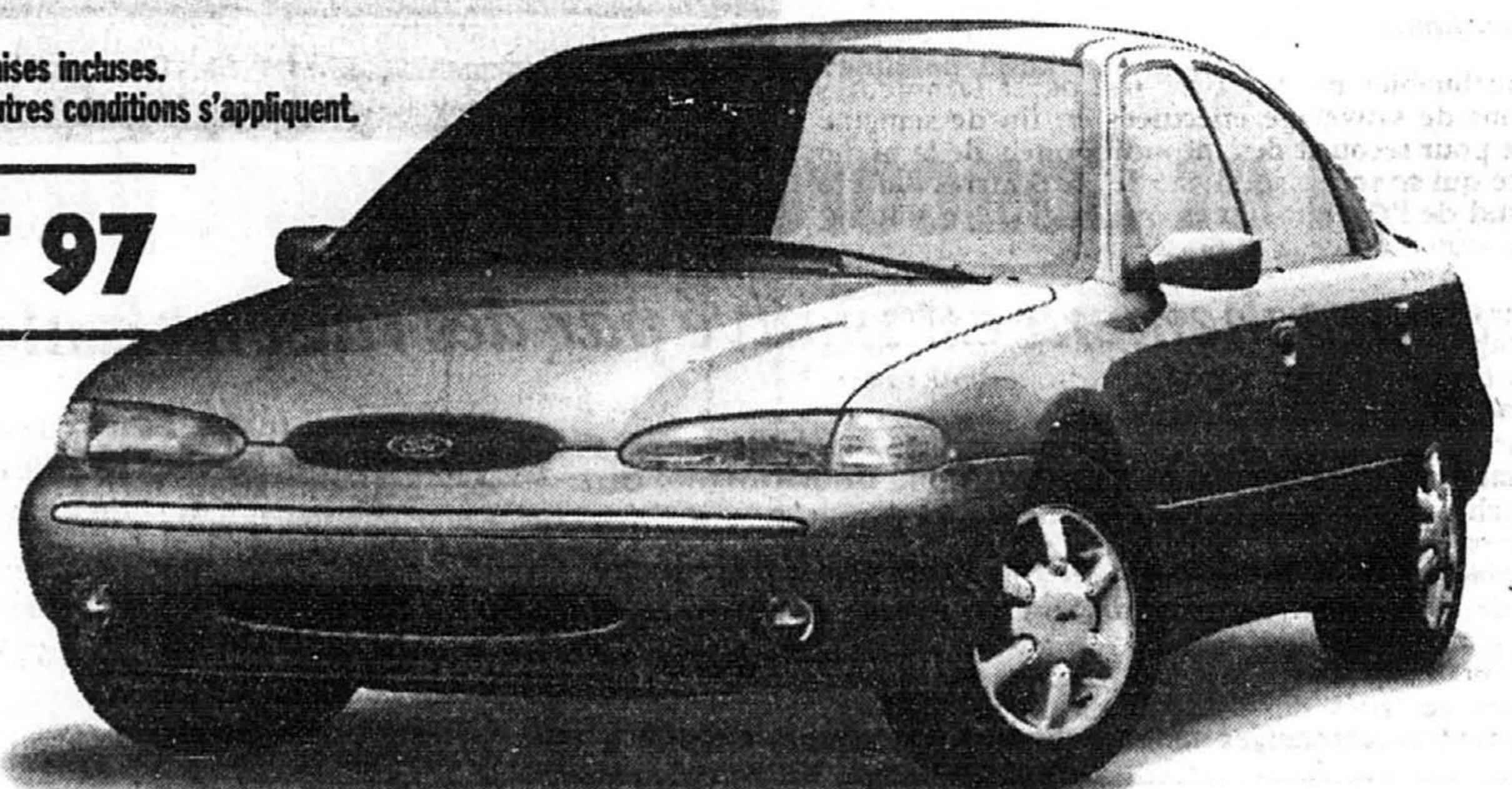
- Moteur 4 cyl. Zetec de 2 L DOHC, 16 soupapes
- Sacs gonflables
- Volant réglable
- Banquette arrière à dossier divisé et repliable 60/40 (Mystique)
- Télécommande d'ouverture du coffre

GRUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 330A (CONTOUR), 320A (MYSTIQUE):

- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo/cassettes

GRUPE SPORT:

- Jantes de 15 pouces en aluminium
- Aileron arrière (Mystique)
- Volant et pommeau de levier de vitesses gainés de cuir (Contour)
- Phares antibrouillard (Contour)



249\$ par mois

**LOCATION
24 MOIS
SEULEMENT**

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ
2 295\$	249\$
1 195\$	299\$

**TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remises incluses.
Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

MYSTIQUE GS SPORT 97



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury



À cent ans, Domenico Nardelli lève son verre ! Santé !

LILIANNE LACROIX

Avec un geste désolé de la main et un petit sourire gêné, il s'excusait presque de n'avoir éteint ses bougies qu'à sa troisième tentative. Il faut dire qu'à cent ans bien sonnés, M. Domenico Nardelli est extraordinairement en forme.

Chez sa fille Antonetta, où il demeure, le CLSC Olivier-Guimond, qui vient prêter main-forte à la famille quelques fois par semaine, avait organisé une fête pour l'occasion. Tant pour le petit verre de fort que pour le gâteau, M. Nardelli, qui se déplace fort bien à l'aide d'une canne, ne s'est pas fait prier. De toute sa vie, il n'a d'ailleurs fait qu'un séjour à l'hôpital et a horreur d'aller voir le médecin, dont il n'a heureusement guère besoin.

« Si le temps était plus clément, il irait prendre une petite marche tous les jours, explique son beau-fils, Antonio Barone. C'est ce qui lui manque le plus, le soleil de l'Italie. »

Né le 20 décembre 1896 à San Pietro Infine, un village situé non loin de Rome, M. Nardelli et sa femme ont quitté le pays quand leur fils aîné, chez qui ils demeureraient, est décédé. Ses cinq autres enfants, quatre filles et un garçon, vivaient au Québec. Octogénaire et parlant seulement italien, M. Nardelli s'est donc installé ici. « Il sort très peu et on est toujours près de lui. Alors l'italien lui suffit », explique M. Barone.



Après avoir soufflé les bougies du gâteau que lui présente Mme Rolande Binette, infirmière au CLSC Olivier-Guimond, M. Domenico Nardelli a fêté ses 100 ans, en compagnie de sa fille et de son beau-fils, devant une table bien garnie et un bon verre d'alcool.

En regardant son père, Mme Barone avait les larmes aux yeux : « Je pense à ma mère. Elle aurait été si fière. » Après 75 ans de mariage, Mme Nardelli est décédée en mai dernier, à l'âge de 90 ans. « C'était une femme forte. Dans le ménage, c'était elle qui portait les culottes, explique M. Barone. Elle

lui manque beaucoup car elle lui donnait un sentiment de sécurité. C'est elle qui décidait de tout. »

M. Nardelli, qui a combattu dans les deux grandes guerres, a connu très tôt la vie d'immigrant. À 14 ans, il allait travailler en France et à 19 ans, s'exilait pendant 10 ans pour gagner sa vie aux États-Unis.

Mais jamais, il n'a oublié son Italie natale. « Il voudrait toujours y retourner, admet son beau-fils. Mais à son âge et avec tous ses enfants ici, je pense que ce n'est qu'un rêve. »

Entourée des intervenantes du CLSC pour qui il représente le parfait exemple de maintien à domici-

le, encadrée par sa fille et son beau-fils qui lui offrent le cadre familial et l'affection dont il a besoin, M. Nardelli a levé son verre aux années qui lui restent. Pendant que ces dames trempaient les lèvres dans l'alcool en hésitant, il a fait cul sec comme tout Italien qui se respecte.

PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Le transport des malades par des bénévoles, un service... essentiel

Le député de Pontiac et porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, Robert Middlemiss, et le député de Robert-Baldwin, responsable de la santé, Pierre Marsan, demandent à la Commission des transports du Québec de revoir le tarif versé aux bénévoles qui accompagnent des personnes dans les différents services de santé. Selon eux, depuis le virage ambulatoire et la nécessité de développer le maintien à do-

micile, l'accompagnement effectué par ces milliers d'hommes et de femmes à travers le Québec devient un service essentiel. M. Middlemiss s'inquiète de la désaffection des bénévoles qui n'arrivent plus à assumer leurs frais avec la redevance de 24 cents le kilomètre. Les membres de la fonction publique québécoise reçoivent 34 cents le kilomètre.

La mairesse de Barrie peu sympathique aux téméraires

Presse Canadienne

Les contribuables ne devraient pas payer la note des opérations de sauvetage effectuées en fin de semaine dernière pour secourir des inconditionnels de la pêche sur glace qui se sont risqués sur le lac Simcoe, dans le centre-sud de l'Ontario, après que la glace se soit fissurée, a soutenu hier la mairesse de Barrie, Janice Laking.

« Je les laisserais sur la glace », a lancé Mme Laking, dont l'administration municipale pourrait avoir à éponger une partie de la facture de l'imposante opération de sauvetage.

« Pourquoi les résidents locaux devraient-ils payer pour l'imprudence des gens ? » a-t-elle fait valoir.

Des hélicoptères de l'armée et des embarcations de la police ont secouru plus de 350 personnes prisonnières des glaces samedi et dimanche après qu'une fissure longue de 32 kilomètres ait fait disparaître de larges pans de glace le long de la rive.

Une centaine de personnes ont ignoré les avertissements des autorités dimanche et ont bravé la glace mince à bord de motoneiges ou de camionnettes.

Affaires au coeur du Vieux-Québec

Programme corporatif

- Entièrement rénové
- Chambre de catégorie supérieure
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Journal du matin livré à la chambre
- Appels locaux sans frais
- Piscine intérieure / club santé
- Restaurant fine cuisine à « La Table du Manoir »
- Resto-bistro « Le Saint-James »
- 7 salles de réunions pour des groupes jusqu'à 200 personnes

Manoir Victoria

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8
 Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822
 www.qbc.cic.net/manvic manvic@qbc.cic.net

Forfait réunion à partir de 56\$ par personne, par jour

HEC

M.Sc. les spécialisations de la gestion

La maîtrise ès sciences de la gestion (M.Sc.) forme des experts dans un domaine de la gestion qui occupent ensuite des postes de consultants, d'analystes, de conseillers, de professionnels ou de gestionnaires.

La M.Sc. des HEC a 20 ans. Ces dernières années, le taux de placement de ses diplômés dans leur domaine de spécialisation, six mois après la fin de leurs études, a varié entre 95 et 100 p. cent. Faire une M.Sc. aux HEC, ça vaut le coût!

Choix de spécialisation

- Contrôle de gestion
- Économie appliquée
- Finance
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion internationale
- Gestion des ressources humaines
- Ingénierie financière* **NOUVEAU**
- Management

- Marketing
- Modélisation et décision
- Systèmes d'information

Demandes d'admission — Dates limites
 Trimestre d'automne : 15 mars
 Trimestre d'hiver : 15 septembre

45 crédits
 Temps complet ou partiel (de jour seulement)

* Sous réserve d'acceptation par l'Université de Montréal

SÉANCES D'INFORMATION

28 janvier et 5 février
 18 heures

École des HEC
 Salle Banque de développement du Canada

École des Hautes Études Commerciales
 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
 Montréal (Québec)
 H3T 2A7

(514) 340-6151
 Registraire.info@hec.ca
 http://www.hec.ca

CORRECTION

Une erreur dans la transmission des numéros gagnants de la Lotto 6/49 s'est glissée dans La Presse du dimanche 26 janvier en page A 5. Nos excuses. Voici les bons numéros ainsi que les lots gagnés.

loto-québec		résultats	
6/49	Tirage du 97-01-25	GAGNANTS	LOTS
		6/6	2 1 183 583,10 \$
		5/6+	9 78 905,50 \$
		5/6	331 1 716,30 \$
		4/6	17 229 62,90 \$
		3/6	321 089 10 \$
	Numéro complémentaire: 35	Ventes totales: 17 656 050 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 100 000 \$	
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.			
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

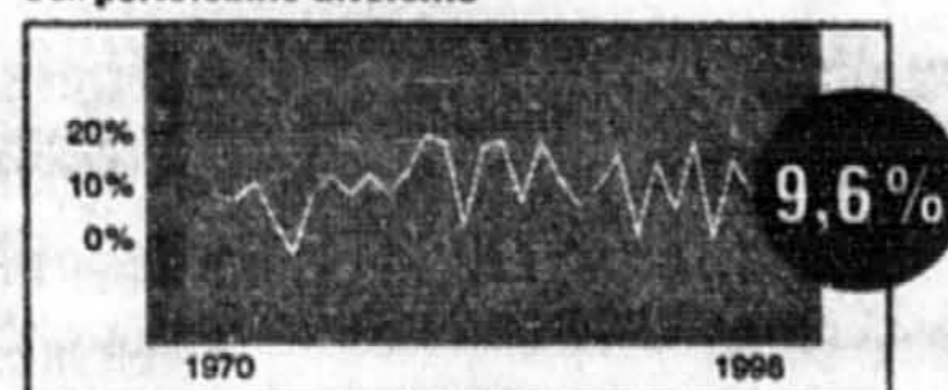
RER

Certaines réalités sont difficiles à avaler

(Des taux d'intérêt de 3%, par exemple...)

Mais faciles à contourner

Rendement annuel moyen composé d'un portefeuille diversifié*



* Composition du portefeuille: 1/3 en actions canadiennes, 1/3 en obligations canadiennes et 1/3 en bons du Trésor (calcul du rendement basé sur les indices de marché correspondants)

Les faibles taux d'intérêt offerts ces jours-ci par les titres à revenu fixe traditionnels présentent au moins un avantage...

Ils nous rappellent qu'une approche de placement solide doit faire appel à une combinaison de plusieurs types d'instruments... Car c'est leur amalgame, obtenu à l'aide de conseils éclairés, qui vous assure à long terme un rendement satisfaisant.

Cette année, brisez les frontières de votre RER... **Pensez diversification.** Et appelez-nous dès maintenant.

LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION

Visitez notre « Web•RER » avant de compléter votre cotisation!
<http://www.lbg.ca>

1-888-688-2988

Lévesque Beaubien Geoffrion
 Nous gérons les placements les plus importants au monde: **les vôtres!**



Deux sympathisants des Hells accusés d'avoir blanchi 800 000 \$

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un sympathisant des Hells Angels bien connu des policiers, Sébastien Perreault, et son frère, Alexandre, qui aspire lui aussi à rejoindre ce gang de motards, ont été accusés, hier, au palais de justice de Laval, de blanchiment d'argent totalisant près de 800 000 \$.

En plus, Sébastien, 25 ans, a vu la Couronne, représentée par Me Bruno Larivière, déposer contre lui trois chefs d'accusation de complot, de trafic et de possession de 80 kilos de cannabis.

Représentés par Me Michel Massicotte, les deux ont pu reprendre leur liberté sous caution.

C'est par le biais de l'escouade spéciale de la Sûreté du Québec sur la lutte aux produits de la criminalité que la police de Laval a mis la main au collet de Sébastien Perreault. À la suite d'un incendie dans un entrepôt de la rue Bergman, dans le parc industriel, les pompiers lavallois ont trouvé des briques de cannabis. Par la suite, l'enquête a conduit les policiers jusqu'à Sébastien Perreault qui habite une superbe résidence de la Montée Saint-Charles, à Sainte-Adèle.

Devant la juge Micheline Dufour, de la Cour du Québec, Me Claude Chartrand, procureur de la Couronne assigné à la section de la lutte contre les produits de la criminalité, a déposé des accusations pour blanchiment d'argent pour une somme de 50 000 \$ contre Alexandre, 20 ans, habitant rue de Gènes, à Laval, et pour un montant de trois quart de million contre Sébastien.

Selon la dénonciation, Sébastien a eu en sa possession divers objets achetés avec de l'argent provenant de la vente de stupéfiants ou autres produits de la criminalité, et notamment deux motocyclettes, une remorque à bateau, des bijoux d'une valeur de 66 700 \$, une Jeep Grand Cherokee, un tracteur, un bateau, des meubles, des appareils électroniques et différents objets d'art.

Les policiers ont aussi saisi, le 11 juillet dernier, 52 176 \$ en argent canadien et 216 000 \$ en argent américain.

Le policier Steven Bertrand libéré à l'enquête préliminaire

La cour écarte la «conduite dangereuse» et conclut à un malheureux accident

YVES BOISVERT

Le policier Steven Bertrand, qui avait blessé accidentellement trois jeunes femmes en heurtant leur voiture avec son auto-patrouille, a été libéré des trois accusations de conduite dangereuse pesant contre lui, hier, au terme de son enquête préliminaire.

La juge Monique Dubreuil, de la Cour du Québec, a conclu qu'un jury raisonnablement instruit ne pourrait en arriver à un verdict de culpabilité dans cette affaire. Trop d'éléments de preuve capitaux sont dans le vague ou absents, juge-t-elle.

La nuit du 3 janvier 1996, vers 2h30, Steven Bertrand, 26 ans, conduisait une voiture du SPCUM sur le boulevard des Sources, à Pointe-Claire. À l'intersection d'une bretelle d'accès de l'autoroute 40, l'au-

to de police a frappé violemment celle où se trouvaient trois jeunes femmes de l'Ouest de l'île. L'une d'elles, Theresa Messiha, 21 ans, a été 10 jours dans le coma. Elle a subi un traumatisme crânien, eu des côtes brisées, le foie et l'intestin perforés, la rate enlevée, le bassin fracturé et une jambe entièrement refaite. Sa carrière de mannequin et de professeur de danse est terminée.

Sa soeur Leyla, 23 ans, a subi entre autres une fracture de la mâchoire. La troisième passagère, Sarah Caden, 20 ans, a subi de multiples fractures aux jambes et au bassin.

Après enquête, le service de police a décidé de porter des accusations criminelles contre Bertrand, qui était affecté à des tâches administratives depuis.

À l'enquête préliminaire, le mi-

nistère public a tenté de démontrer essentiellement que Bertrand, qui répondait à un appel, roulait trop vite et a brûlé un feu rouge.

Le témoin principal du ministère public était un conducteur qui roulait en sens opposé au policier. Il a dit en interrogoire que Bertrand avait brûlé un feu rouge. En contre-interrogoire, toutefois, le témoin a admis qu'il n'était pas certain si le feu avait passé au vert, car il s'était penché pour changer le poste, de sa radio au moment critique. Le policier comme sa partenaire ont soutenu que le feu était vert. L'avocat de la défense, Giuseppe Battista, a par ailleurs établi que selon la preuve scientifique du ministère public, les jeunes femmes s'étaient probablement engagées dans l'intersection quand le feu était jaune depuis quelques secondes.

La vitesse du policier a été éta-

blie à 99 km/h. La limite légale est de 70, mais la moyenne, à cette heure de la nuit par beau temps (c'était le cas) va de 70 à 100, selon la preuve même du ministère public. La visibilité était excellente à cet endroit, et le policier répondait à un appel pour introduction par effraction dans une maison. La preuve du ministère public établissait de plus que les gyrophares du policier étaient activés.

Difficile dans les circonstances de constater un «écart marqué» entre la conduite du policier et celle d'une personne raisonnable placée dans la même situation, de conclure la juge. On ne peut donc parler de «conduite dangereuse».

La preuve, donc, ne révèle rien de plus qu'un malheureux accident, conclut la juge, et le ministère public ne passe pas le test pour envoyer l'affaire au procès.



Lyne Caron, en discussion avec son avocat, Benoît Henry, lors d'une pause au procès.

Lyne Caron soutient avoir présenté «Jim» à sa mère sans poser de question

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

C'est au cours du procès qu'elle subit présentement avec sa mère pour le meurtre de son père, René Caron, que Lyne Caron affirme avoir appris les trois quarts de l'histoire de la difficile relation de couple que vivaient ses parents.

Après que sa mère, Danielle Thériault-Caron, eut témoigné en défense devant le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, à Saint-Jérôme, Lyne Caron a commencé, hier, à répondre aux questions de son avocat, Benoît Henry.

René Caron a été assassiné le 29 juin 1983 et ce n'est que le 17 août 1995 que sa femme et sa fille ont été arrêtées puis accusées de meurtre prémédité.

Pour Lyne Caron, 35 ans, la vie de famille a toujours été belle. Elle a appris que les choses n'allaient pas bien entre sa mère et son père à son retour de vacances, au début de l'automne 1982. Sa mère lui avait alors annoncé que son père avait quitté la maison. Elle soutient avoir toujours eu d'excellentes relations avec son père.

C'est à la brasserie «Le Bleu», boulevard de la Concorde, qu'elle a connu Denis

«Jim» Boivin. «Il se tenait au bar, c'était le pusher de l'endroit», a-t-elle dit. Jim était une «connaissance» pas plus. Elle a avoué avoir acheté de lui des joints de haschisch et un peu de cocaïne.

«Un dimanche, poursuit Lyne Caron, alors que nous étions en train de nous amuser avec un jeu de société à la maison, «Jim» est arrêté quelques minutes. Comme je faisais toujours quand quelqu'un arrivait, je l'ai présenté à ma mère. Une fois tout le monde parti, ma mère m'a demandé qui il était; elle a bien vu qu'il n'était pas comme mes amis et moi, un étudiant ou un jeune travailleur. Je lui ai dit qui il était.»

C'est plus tard que sa mère lui a dit qu'elle voulait voir «Jim». Elle affirme ne pas lui avoir demandé pourquoi, parce que sa mère, depuis la séparation avec son père, n'était presque pas «parlable».

Quand Boivin s'est présenté à la maison, c'est Lyne Caron qui est allée répondre. Une fois sa mère avisée, les deux sont sortis dans la cour arrière. Elle n'a rien entendu de la conversation.

Rappelons que Danielle Thériault-Caron a relaté lors de ce procès avoir donné un «contrat» de 10 000 \$ à Boivin pour faire battre son mari.

SUPER AUBAINE DE DÉBUT D'ANNÉE

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS



Berline ou familiale

299\$ par mois

LOCATION 24 MOIS SEULEMENT

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

TRANSPORT INCLUS AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Sable GS 97

Véhicules tels qu'illustrés



Taurus GL 97

- Moteur V6 à injection électronique séquentielle
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Climatiseur
- Banquette arrière à dossier divisé repliable 60/40
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 410A (SABLE), 161A (TAURUS):
- Programmeur de vitesse

- Rétroviseurs extérieurs chauffants à réglage électrique
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Verrouillage électrique des portes
- Freins ABS
- Groupe éclairage

MERCURY SABLE MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ	FORD TAURUS MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT
3 250\$	299\$	3 100\$
2 250\$	349\$	2 100\$
1 250\$	399\$	1 100\$



Voyez le concessionnaire de votre région



Plus difficile pour les immigrants d'Afrique noire que pour les autres de trouver un emploi

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les Africains qui s'installent au Québec ont plus de mal que les autres immigrants à se trouver un emploi, révèle une enquête menée auprès d'un millier d'immigrants.

Selon les calculs réalisés par les chercheurs du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal les immigrants venant de l'Afrique subsaharienne ont 44 fois moins de chances de trouver un emploi durant leurs trois premières années chez nous que les immigrants venant d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, toutes choses étant égales par ailleurs (scolarité, connaissance des langues, expérience de travail, etc.).

« La discrimination raciale pourrait être un facteur important », selon le professeur Victor Piché, démographe et coauteur d'un texte inédit sur ces résultats. (1)

Les immigrants qui ont participé à cette enquête sont arrivés à Montréal en 1989 et ont été contactés régulièrement durant trois ans.

Au bout de cette période, la très grande majorité d'entre eux travaillaient, seulement 6,8 % des hommes et 25,6 % des femmes n'ayant pas trouvé d'emploi.

Mais tous les immigrants ne sont pas égaux devant l'emploi. Ainsi non seulement les ressortissants de l'Afrique noire mettent-ils plus de temps à trouver un boulot mais, six mois après leur arrivée, ceux qui travaillent reçoivent un salaire 38 % moins élevé que les immi-

grants venus des pays occidentaux, les plus favorisés de tous.

Contrairement aux Africains, les immigrants originaires des autres régions du monde se trouvent un emploi presque aussi rapidement que les Occidentaux, mais eux aussi sont moins bien payés que ces derniers (à formation et expérience égales).

La valeur des diplômes

Outre l'hypothèse d'une discrimination fondée sur la couleur de la peau, les chercheurs avancent diverses explications au sort peu enviable réservé aux Africains. « Il se peut que les employeurs aient la perception, et c'est peut-être un préjugé, que ces gens-là ne sont pas aussi bien formés, même si plusieurs ont été éduqués à l'étranger, et dans certains cas dans les grandes écoles, dit Victor Piché.

Il n'y a d'ailleurs pas que les Africains qui ont de la misère, les gens d'Europe de l'Est aussi. Peut-être que les employeurs se passent le mot: « Les diplômés d'Europe de l'Est, ça vaut pas grand-chose! »

Les données recueillies par M. Piché et ses collègues semblent correspondre à la perception des personnes oeuvrant sur le terrain.

« Les gens qui viennent d'Afrique ont une culture totalement différente des Noirs qui viennent des États-Unis ou des Antilles, souligne Dan Philip, président de la Ligue des Noirs du Québec.

L'adaptation est plus difficile. Et puis plusieurs sont très diplômés, alors ils ne veulent pas travailler au salaire minimum, ils prennent ça comme une insulte. »

(1) Piché, V., Renaud, J. & Gingras, L. « Immigration et insertion économique à Montréal: l'histoire d'une cohorte ». Texte soumis pour publication.

Les immigrants venant de l'Afrique subsaharienne ont 44 fois moins de chances de trouver un emploi durant leurs trois premières années chez nous que les immigrants venant d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale.

10^e ANNIVERSAIRE

passionnant

ACURA

INTEGRA 1997
Edition spéciale

10^e ANNIVERSAIRE
Tout simplement emballante!

- Griffe anniversaire
- Roues de 14 po en alliage d'aluminium
- Climatiseur
- Chaîne AM/FM stéréo, avec lecteur CD, 6 haut-parleurs et antivol
- Antenne électrique



Pour un temps limité

L'Integra 1997 Edition spéciale

287\$*
PAR MOIS / 48 MOIS

Tarif de location-bail de 48 mois (total des paiements: 13 776 \$), pour le modèle DC-433V. Un acompte de 2 456 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,30 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

Transport et préparation inclus



ACURA

Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIAIBLES

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux, 696-7777

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou, 354-8811

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau,
Brossard, 659-1616

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville, 435-4455

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean Talon O.,
Montréal, 340-1344

En matière de REER, prenez l'avantage numérique.

80%

de fonds canadiens

Tirez parti de l'excellente perspective de croissance qu'offrent les fonds communs de placement en actions canadiennes de Fidelity.

- Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens
- Fonds Fidelity Expansion Canada
- Fonds Fidelity Capital Croissance
- Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}

L'avantage de détenir 80% de contenu canadien

Conformément à la loi, au moins 80% du contenu de votre REER doit être canadien. Bien sûr, il y a d'autres excellentes raisons d'investir au pays. Les faibles taux d'intérêt favorisant l'expansion des affaires et l'essor des exportations alimenté par la faiblesse du dollar prédisposent les sociétés canadiennes à la croissance. Tirez avantage des conditions attrayantes du marché d'aujourd'hui à l'aide des fonds communs de placement en actions canadiennes de Fidelity et, par conséquent, contribuez à bâtir l'avenir du pays.

L'avantage de choisir Fidelity

Fidelity gère un actif supérieur à 550 milliards de dollars*. Elle possède des bureaux aux quatre coins du globe et une équipe comptant plus de 215 gestionnaires de portefeuille et spécialistes en recherche à l'échelle mondiale. Aussi Fidelity est-elle exceptionnellement qualifiée pour vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

Informez-vous auprès d'un conseiller en placements sur les taux de rendement concurrentiels et les occasions de placement à long terme qu'offre Fidelity. Ou encore, composez le 1 800 579-3331 ou visitez notre site Internet à www.fidelity.ca



Fidelity Investments^{MD}

20%

de fonds étrangers

Optimisez le potentiel de rendement de votre REER à l'aide des fonds étrangers de Fidelity.

- Fonds Fidelity Croissance Amérique
- Fonds Fidelity Croissance Europe
- Fonds Fidelity Extrême-Orient
- Fonds Fidelity Portefeuille international

L'avantage de détenir 20% de contenu étranger

Comme le Canada ne représente que 2% du marché boursier mondial, assurez-vous d'investir 20% de votre REER dans des fonds étrangers comme le permet Revenu Canada. À longue échéance, les marchés d'actions internationaux ont toujours surpassé les marchés canadiens. Ainsi, en optant pour une répartition 80/20, vous optimisez le potentiel de croissance de vos placements, tout en consolidant votre avenir financier.

* Au 30 novembre 1996, l'actif géré par Fidelity Investments s'élevait à plus de 550 milliards de dollars. Chaque fonds Fidelity est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds. Procurez-vous un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre conseiller avant d'investir. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier selon la conjoncture économique. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un fonds de placement.

se recycler

se renouveler

se réorienter



**Les certificats de l'UQAM:
En suivant un de nos programmes
vous pourriez vous découvrir
de nouvelles fonctions**

Avec tous les changements que connaissent
les entreprises, vous devez plus que jamais
maintenir vos compétences à niveau.

Les certificats de l'UQAM constituent donc
un outil de choix pour rester dans la course
ou améliorer sa situation au travail.

Vous trouverez des programmes dont
les contenus compléteront parfaitement
votre formation ou votre expérience et des horaires
adaptés aux réalités des gens qui ont un emploi.
Si vous aspirez à de nouvelles fonctions, inscrivez
un certificat de l'UQAM à votre programme.

Certificats

**Date limite d'admission:
1^{er} mars 1997[†] (session d'automne)**

- Adaptation scolaire et sociale
- Administration
- Administration de services (spécialisé) :
 - général
 - coopérative
- Administration des services publics
- Affaires immobilières (général)
- Alphabétisation
- Analyse chimique
- Analyse financière
- Animation culturelle
- Arts d'impression *
- Arts plastiques
- Assurance et intervention financière
 - concentration Assurance de personnes et planification financière
 - concentration Expertise de sinistres en assurance de dommages
 - concentration Gestion des risques et courtage d'assurance de dommages
- Commerce international
- Communication *
- Comptabilité générale
- Création littéraire
- Développement de logiciels
- Droit social et du travail *
- Écologie
- Économique
- Éducation en milieu de garde
- Éducation interculturelle
- Éducation morale
- Éducation personnalisée pour les aînés-es
- Enseignement de la formation personnelle et sociale **
- Enseignement en formation professionnelle
- Enseignement des langues secondes
 - option Anglais
 - option Français
- Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire **
- Formateurs d'adultes en milieu scolaire
- Formateurs en milieu de travail
- Français écrit
- Français écrit pour non-francophones
- Géographie physique
- Géologie appliquée
- Gérontologie sociale
- Gestion des documents administratifs et des archives
- Gestion des ressources humaines I (Fondements)
- Gestion des ressources humaines II (Perspectives stratégiques et approfondissement des connaissances)
- Gestion des services municipaux
- Gestion informatisée
- Immigration et relations interethniques
- Informatique
- Insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Interprétation visuelle (Gestuelle)
- Interprétation visuelle (Orale)
- Intervention éducative en milieu familial et communautaire
- Intervention psychosociale
- Littérature de jeunesse
- Marketing
- Méthodes quantitatives
- Microprocesseurs
- Peinture *
- Scénarisation cinématographique
- Sciences comptables
- Sciences de l'environnement
- Sciences et techniques de l'eau
- Sciences sociales
- Sculpture *
- Télécommunications

* Programmes contingentés

** Programme offert à des groupes hors campus seulement

L'UQAM offre aussi des programmes de certificats de premier cycle à :

- Laval (682.1343)
- Région de Lanaudière (654.8768) (Ville de Le Gardeur)
- Région de la Montérégie (349.6755 ou 1 800 363.9290) (17 villes différentes)

**Soirée « Demande
d'admission express »
le 12 février de 16 h à 20 h.**

**Sur la Grande Place du pavillon
Judith-Jasmin.
Entrée au 405, rue Ste-Catherine Est.
Accès par le métro Berri-UQAM.**

Pour tout renseignement additionnel:
Téléphone: 514.987.3121
Télécopieur: 514.987.8932 ou 514.987.7728
Site Internet: www.reussir.uqam.ca
E-mail: admission@uqam.ca

† Cette date est valide pour les programmes contingentés et non contingentés à temps complet ainsi que pour les programmes contingentés à temps partiel.

L'UQAM: tout pour réussir



Université du Québec à Montréal

On va investir dans notre région, disent des membres d'un groupe de 13 Rimouskois gagnant de neuf millions

MARIE TISON
de La Presse Canadienne

Le gros lot de neuf millions de dollars remporté par un groupe d'employés de Québec-Téléphone à Rimouski restera dans la région du Bas-Saint-Laurent.

« On va investir dans la région, c'est bien important », a déclaré l'un des heureux gagnants, M. Jean Gagnon, venu réclamer son chèque de 692 307 \$ dans les bureaux de Loto-Québec à Montréal, hier.

« Au lieu de faire nos achats à l'extérieur, à Québec ou à Montréal, on va essayer d'acheter le plus possible chez nous », a-t-il déclaré.

Cinq des 13 employés de Québec-Téléphone qui ont remporté le gros lot de neuf millions \$ du Super 7 ont fait le trajet Rimouski-Montréal hier pour avoir le plaisir de recevoir leur chèque en mains propres.

M. Gagnon a déclaré que le groupe était particulièrement content de voir le gros lot tomber dans la région du Bas-Saint-Laurent.

« Neuf millions \$ dans une ville comme Rimouski, c'est important », a-t-il déclaré. Il a rappelé que Québec-Téléphone avait

eu besoin de l'appui de la population locale pour obtenir son permis de câblodistribution à Rimouski. C'est donc l'occasion de la remercier.

M. Gagnon a appris la bonne nouvelle samedi matin, avec le coup de téléphone d'un ami.

« Les jambes m'ont plié, a-t-il déclaré en riant. C'est dur pour le coeur. »

Un ami a également appelé M. Renaud Saint-Laurent samedi matin pour lui apprendre la nouvelle, mais il n'y croyait tellement pas qu'il a appelé trois dépanneurs différents pour vérifier le numéro gagnant.

M. Steve Marcoux, lui, a regardé le tirage en direct vendredi matin, mais il n'a pas réalisé sa bonne fortune, et s'est couché sans y penser davantage.

Maintenant, il compte se lancer dans quelques dépenses : une voiture, une maison, un voyage, et gâter la famille et les amis.

Mme Lise Perron, qui a convaincu ses 12 collègues à former un groupe pour acheter un billet vendredi dernier, s'est montrée plus prosaïque.

« Je vais payer mes dettes », a-t-elle déclaré.

Le Dépanneur Coop Sonic II, où a été acquis le billet fructueux, récoltera 90 000 \$, soit un pour cent du gros lot.



Quelques-uns des heureux Rimouskois venus chercher leur prix hier à Montréal.

... et 17 ouvriers en emploi précaire raflent 46 millions au Michigan

Leur usine doit fermer ses portes en juin pour être transférée en Californie

Reuter
JACKSON, Michigan

Un groupe d'employés d'une manufacture qui se préparaient à être mis à pied se sont présentés comme d'habitude au travail hier, même s'ils venaient de gagner 46 millions \$ US à la loterie.

Shirley Johnson a indiqué qu'elle et 16 autres collègues, que la chance n'avait pas favorisés avant le tirage de vendredi, vont continuer de travailler jusqu'à ce qu'ils reçoivent leur avis de licenciement.

Kellogg Industries, un fournis-

seur d'équipements médicaux de Jackson, au Michigan, qui devait fermer ses portes en juin, avait averti ses 85 employés en novembre dernier qu'il allait fermer l'usine vieille de 90 ans et transférer la production dans une nouvelle usine en Californie.

Il y a deux semaines, certains des travailleurs ont formé un groupe de loterie et acheté 19 billets pour la « Big Game » de vendredi, une loterie vendue dans plusieurs États américains.

« Beaucoup de ces personnes sont des mères célibataires qui ne savaient pas comment elles allaient se débrouiller sans emploi », a souligné Mme Johnson. « Nous n'allions pas faire la fête tant que nous n'aurons pas notre chèque entre les mains. »

Mme Johnson a affirmé qu'elle

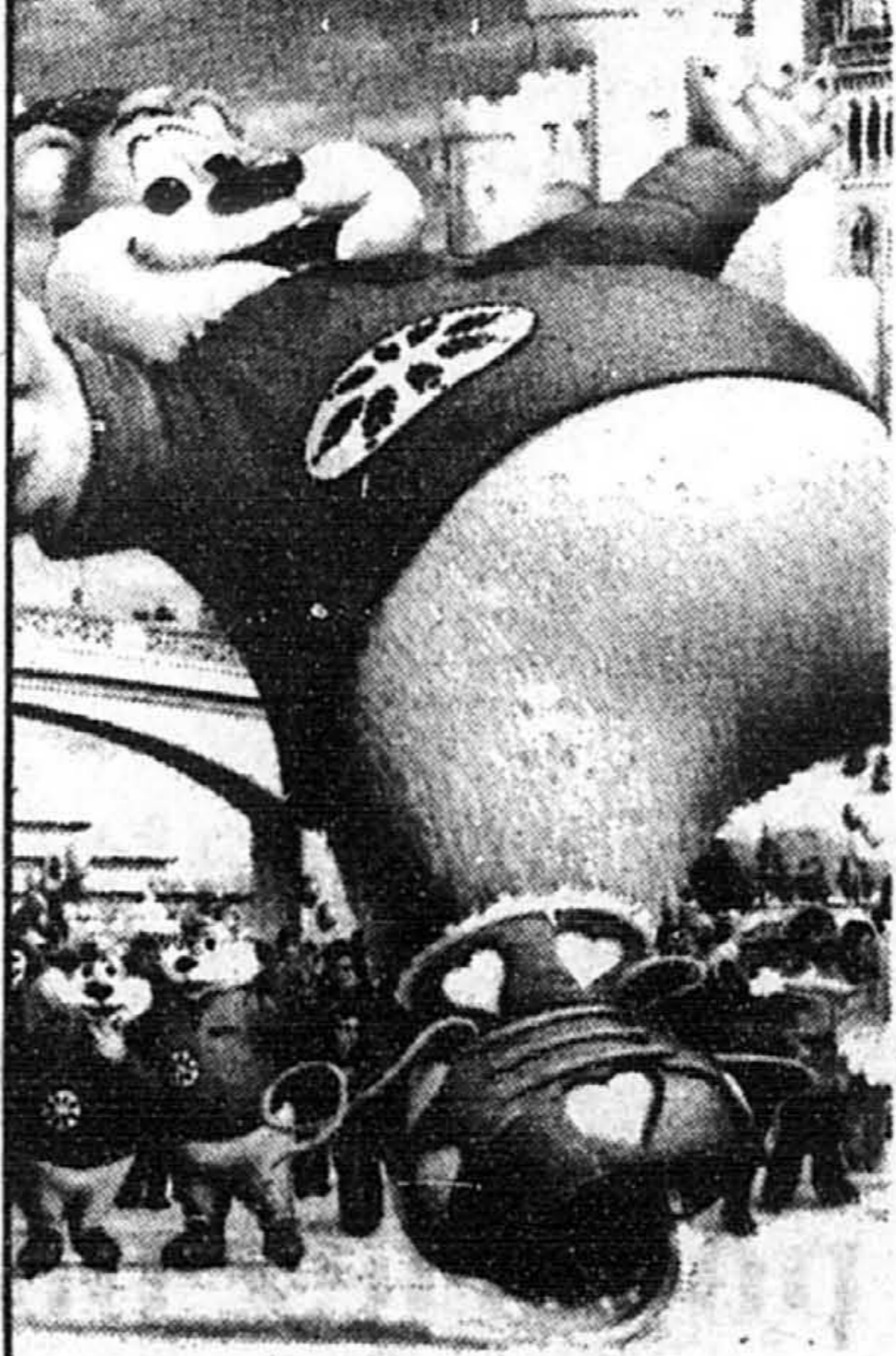
avait fait brûler deux chandelles pour le groupe chaque fois qu'elle s'était rendue à l'église.

Le gros lot de 46 millions \$ va permettre à chacun des 17 gagnants de recevoir un chèque annuel d'environ 135 000 \$ US, avant impôts, pendant 20 ans, ou un seul chèque de 2,7 millions \$.

Mme Johnson, âgée de 53 ans, a indiqué que les gagnants ne comptaient pas se lancer dans des dépenses folles et se consacraient plutôt à la rénovation de leur maison, à l'achat d'une nouvelle voiture et à des dons de charité.

Il s'agit du plus important gros lot récolté depuis la création de cette loterie, le 29 novembre dernier. La loterie, qui est jouée dans six États, repose sur une combinaison de cinq chiffres de un à 50, en plus d'un sixième entre un et 25.

Découvrez l'hiver comme le vivent les Canadiens



FAITES LE TOUR de la ville. REGARDEZ les endroits intéressants, les superbes points de vue, les gens. FAITES DU SKI DE FOND au parc de la Gatineau et dans la Ceinture de verdure. PATINEZ tant qu'il vous plaira sur le canal Rideau. ALLEZ VOIR les spectacles extérieurs, les feux d'artifice, les amuseurs de rue et les parades. PARTICIPEZ aux activités familiales et sportives diverses et loufoques comme une course de lits. SURVEILLEZ Le Grand.Frisson en personne ou à la télévision. DÉCOUVREZ le monde dans le cadre de Regard sur la Chine, ÉMERVEILLEZ-VOUS devant les sculptures de neige et de glace. ENCOURAGEZ votre équipe favorite dans le cadre de courses d'attelage de chiens, DÉVELOPPEZ votre culture dans les musées et les galeries. CÉLÉBREZ l'hiver canadien dans toute sa splendeur - le froid, la neige et la glace!

Renseignements sur le Bal de Neige dans la région de la capitale du Canada :

Ink Centre

1 800 465-1867

ou (613) 239-5000

(sept jours par semaine)

Canada



Restez donc encore un peu!

Votre troisième nuit est GRATUITE* au cours de n'importe quel weekend de janvier!

1 800 465-1867 www.lauratowa.org

Ottawa

ACURA

L'ACURA 1,6EL 1997

Tout pour vous emballer!

- Charme à l'europpéenne
- Moteur ACT avec VTEC
- Suspension à double fourchette indépendante aux 4 roues
- Radiaux performants de 15 pouces
- Accès sans clef avec télécommande
- Système antiviol
- Rétroviseurs de portières assistés et chauffés
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces et serrures électriques
- Antenne imprimée
- Verrouillage centralisé

17 800\$
T.T.P. en sus

10^e ANNIVERSAIRE
passionnant

OFFRE SPÉCIALE 10^e ANNIVERSAIRE
L'Acura 1.6EL 1997
277\$
PAR MOIS / 36 MOIS

Transport et préparation inclus

*Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements : 9 972 \$), pour le modèle MB434V. Un acompte de 1 450 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

ACURA
Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. 698-7777	LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. 364-9811	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau Brossard. 650-1816	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville. 435-4455	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal. 340-1344
------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

Pour donner à votre fille une longueur d'avance

L'école Marie-Clarac dispense une éducation secondaire de qualité supérieure dans un décor chaleureux et enthousiaste. Votre fille profitera d'un encadrement unique que seul un collège à dimension familiale peut offrir. Mais surtout, elle développera sa confiance et sa maîtrise personnelle, le respect de soi et des autres. En fait, votre fille apprendra bien plus que dans le cadre d'une éducation traditionnelle; elle récoltera des amitiés durables, découvrira le sens des responsabilités et s'appropriera des valeurs qui la suivront toute sa vie.

À Marie-Clarac, nous croyons que l'apprentissage est avant tout l'art de s'enrichir dans la joie. C'est un engagement que nous prenons au sérieux avec chacune de nos élèves à tous les jours.

Fondée en 1954, l'école Marie-Clarac est déclarée d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation. Marie-Clarac est une institution catholique dirigée par les Soeurs de Charité de Sainte-Marie dont la mission est l'épanouissement moral, académique et physique de ses étudiantes.

Évaluation du dossier scolaire et visite assistée des aménagements pédagogiques et sportifs sur rendez-vous.

Contactez Mme Denise Cormier, responsable des admissions:
(514) 322-1160

ÉCOLE Marie-Clarac
Filles 1^{re} à 5^e secondaire
3530, boul. Guoin Est,
Montréal-Nord (Québec) H1H 1B7

Service d'externat et de pensionnat pour filles.

41 % des commerçants montérégiens vendent encore du tabac aux jeunes

LILIANNE LACROIX

Selon une enquête réalisée par le réseau de la santé publique de la Montérégie, 41 % des commerçants contrevennent toujours à la loi en acceptant de vendre du tabac aux mineurs, une diminution de seulement 9 points par rapport au taux de 50 % mesuré en juin 96.

« On aurait été surpris que cela chute de façon draconienne. Quand la loi n'a pas beaucoup de dents, le taux de délinquance baisse très peu. »

Selon le docteur Alain Poirier, porte-parole de la direction de la santé à la régie de la santé et des services sociaux de la Montérégie, il faudrait maintenant considérer la possibilité de renforcer la loi en y incluant des suspensions du droit de vente.

Ainsi, à Toronto, cinq détaillants récidivistes — trois dépanneurs, un restaurant et une « beignerie » — ont perdu leur permis de vente de tabac pour six mois après avoir vendu des cigarettes aux mineurs. Au Québec, un marchand de l'Estrie qui a récidivé après deux avertissements s'est vu imposer 250 \$ d'amende. Une douzaine d'autres poursuites sont en cours.

Pourtant, les avertissements ne sont pas complètement inutiles : « Lors de la première phase de visites des inspecteurs, 49 % des commerces sont non conformes. La deuxième fois, cela chute presque de moitié », explique Mme Danielle Voulligny, surveillante de la division des produits du tabac à Santé Canada.

Avec dix inspecteurs pour patrouiller l'ensemble du Québec, les moyens de surveillance sont toutefois limités.

« Le message est assez connu des commerçants, mais ceux-ci doivent encore apprendre à modifier leur comportement. Le réflexe n'est pas toujours là », admet Mme Voulligny.

« On n'a pas le temps », « on ne veut pas insulter nos clients », « nos concurrents le font bien, eux », « certains jeunes ont l'air plus vieux que leur âge », toutes les raisons sont bonnes pour faire une exception.

Réalisée en Montérégie, l'enquête de la Direction de la santé de la Montérégie a été réalisée en décembre 1996 auprès de 388 commerçants de la région et avec la collaboration de jeunes de 14 à 16 ans encadrés par la Société canadienne du cancer, le Centre Vivre mieux et sans fumer, trois CLSC ainsi que l'Association de non-fumeurs du Sud-Ouest.

Selon le docteur Poirier, le temps de la sensibilisation est révolu : « Il faut maintenant des mesures un peu plus musclées. La population, qui se dit d'accord à 90 % pour que la vente soit interdite aux jeunes, est prête. Et ça marche. En Illinois, où l'on a instauré des suspensions du permis de vente pour les marchands délinquants, le taux de vente illégale chutait de 70 % à 5 %. En même temps, le tabagisme chez les 14-16 ans passait de 16 % à 5 % ».

« De nombreuses raisons poussent les jeunes à fumer : la pression des amis, les prix plus bas, le fait que leurs parents fument... mais aussi la facilité d'obtenir des cigarettes. Dès qu'on crée un goulot d'étranglement, le tabagisme diminue. »

En vue d'appuyer un durcissement dans le projet de loi qui sera déposé par le ministre Rochon dans les semaines à venir, le docteur Poirier invite la population à manifester ses inquiétudes au sujet de la vente illégale de tabac aux mineurs : « Les jeunes doivent être protégés, nous ne pouvons laisser notre avenir partir en fumée. »

Un « service » qui risque de coûter cher...

En voulant « rendre service » à sa fille détenue à la prison Tanguay, dans le nord de Montréal, Lucille Benoit s'est retrouvée en Cour criminelle, accusée de possession de 14 grammes de haschisch pour fin de trafic.

La femme de 60 ans, qui a déjà eu maille à partir avec la justice, a été interceptée dimanche après-midi, alors qu'elle transportait sur elle les stupéfiants destinés à sa fille.

Un agent de l'établissement intrigué par le comportement nerveux de la sexagénaire a permis de découvrir le subterfuge.

La drogue d'une valeur d'environ 250 \$ a été saisie par les policiers de la Sûreté du Québec.

Fusions d'écoles : des chicanes d'adultes

MATHIEU PERREAULT

Quand des écoles francophone et anglophone sont regroupées sur un même campus, les tensions sont inévitables. Mais loin d'agiter les élèves, elles concernent plus les adultes.

« C'est surtout une question de partage d'espaces : les parents veulent en avoir leur juste part et les enseignants sont ennuyés par les horaires compliqués », estime Dominic Martini, qui dirige la commission scolaire Laurentian, dont l'une des écoles partage certains

services avec une polyvalente de la commission scolaire Dulouneau, à Lachute.

« Les problèmes entre adolescents ne sont pas plus élevés qu'ailleurs », soutient-il.

Des changements graduels minimisent les frictions.

« Quand nous avons introduit des classes francophones, il y a dix ans, nous avons commencé par 29 élèves de secondaire un, explique Yvan Saint-Clair, directeur de l'école Richelieu-Vallée, sur la Rive-Sud. Si nous avons intégré tous les niveaux en même temps,

ça aurait probablement été plus difficile. »

Quant à la francisation des allophones, elle n'est pas beaucoup plus facile dans un environnement exclusivement francophone : « Nos élèves ont une très forte tendance à parler anglais dans les corridors, même les francophones, qui forment 60 % de notre clientèle », indique Yvan Hébert, directeur de l'école Félix-Leclerc, située à quelques pas de John-Rennie.

« Sans les affiches et les activités en français, il me semble toutefois qu'il serait plus compliqué de leur apprendre le français. »

La plupart des écoles « à deux voies » mettent de plus en plus en commun les services administratifs des sections francophone et anglophone. On craint rarement la contamination de l'anglais.

« Dans le fond, l'origine d'un allophone est déterminant dans son choix du français ou de l'anglais : les hispanophones choisiront le premier, les arabes ou les asiatiques le second », soutient Lise Brodeur, directrice-adjointe à Richelieu-Vallée, qui a longtemps oeuvré dans des écoles à forte proportion d'allophones.

À VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE, AVEC QUI AVEZ-VOUS PLANIFIÉ VOS REER DANS LE BLANC DES YEUX ?

AYEZ VOS REER BIEN À L'ŒIL.

Faites appel à l'un des conseillers ou l'une des conseillères du Groupe Investors, des professionnels, qui possèdent une solide expertise financière. Avec votre conseiller, vous prendrez tout le temps qu'il faut pour bien cerner vos besoins et vos objectifs financiers. De cette façon, il sera en mesure de vous guider parmi notre gamme complète de REER avantageux et de bâtir avec vous une stratégie financière adéquate.

MIEUX VOUS CONNAÎTRE POUR MIEUX VOUS CONSEILLER.

Puisque votre conseiller du Groupe Investors connaît votre situation, il verra à ce que votre choix de REER soit une partie intégrante de votre stratégie financière et ce, tout au long des ans. Selon vos besoins, vous pourrez choisir parmi une gamme de fonds mutuels Groupe Investors ou encore de fonds prestigieux recommandés par la Gestion d'éléments d'actif Merrill Lynch, Sceptre, Beutel Goodman et Rothschild Sélect. Vous pourrez également opter pour notre famille de portefeuilles afin de profiter de toute la diversité nécessaire d'un seul coup. De cette façon, vous êtes assuré, aujourd'hui comme demain, d'avoir entre les mains les outils nécessaires pour développer une solide stratégie de répartition d'actifs et obtenir le meilleur rendement possible.

Alors cette année, consultez l'un de nos conseillers. Vous verrez que parler finances entre quatre yeux ça rapporte!

AVEC LE GROUPE INVESTORS VOUS PARLEZ À QUELQU'UN

IG Groupe Investors
POUR prendre DEMAIN en mains.

Pour plus de renseignements, téléphonez à l'un de nos bureaux ou au 1 888 746-6344. Visitez notre site Internet à l'adresse suivante : www.investorsgroup.com.

ANJOU
(514) 493-1669
LAVAL
(514) 973-2333
MONTRÉAL
DÉCARIE
(514) 733-1796

MONTRÉAL
ÎLE-DES-SŒURS
(514) 766-7736
MONTRÉAL
WESTMOUNT
(514) 935-3520
MONTRÉAL
WEST ISLAND
(514) 426-0886

RIVE-SUD
BROSSARD
(514) 443-6496
ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE
(819) 825-8533
BEAUCE-AMIANTE
(418) 227-8631

QUÉBEC
(418) 681-0990
MAURICIE
(819) 378-2371
SAINTE-FOY
(418) 654-1411

SAGUENAY
(418) 696-1331
SHERBROOKE
(819) 566-0666
GATINEAU-HULL
(819) 243-6497

FONDS MUTUELS - PLACEMENTS GARANTIS - PRÊTS REER - ASSURANCES

Arts et spectacles

Rien pour Céline Dion aux American Music Awards

Des prix pour Alanis Morissette et Shania Twain



La Canadienne Shania Twain montre le trophée de l'artiste country féminine qu'elle vient de recevoir des mains de Céline Dion lors du 24^e gala annuel des American Music Awards, hier soir à Los Angeles.

d'après AP et PC
LOS ANGELES

La Canadienne Alanis Morissette a remporté, hier soir, le titre de meilleure chanteuse pop-rock — devant Céline Dion — et celui d'album pop-rock de l'année pour *Jagged Little Pill*, au cours de la 24^e remise annuelle des American Music Awards, les prix de la popularité, à Los Angeles.

Céline Dion, qui était sur place avec René Angélil, a dû aussi s'incliner devant Whitney Houston dans la catégorie « artiste adulte contemporain de l'année », où figurait aussi Mariah Carey. Pour l'album de l'année, Alanis Morissette a battu au fil d'arrivée les *Anthology I et II* des Beatles, et le *Daydream* de Mariah Carey. Alanis Morissette n'était pas présente au gala, elle qui se paie des vacances en Inde après avoir donné quelque 250 spectacles en un an et demi. Whitney Houston et Mariah Carey étaient absentes elles aussi.

Dès le début de la soirée, Céline Dion est montée sur la scène du Shrine Auditorium pour remettre le prix de la meilleure chanteuse country à sa compatriote canadienne

Shania Twain, qui avait été l'année dernière « découverte de l'année » en musique country. Mais Céline ne devait plus revenir au lutrin chercher un trophée pendant la soirée.

Les finalistes des American Music Awards sont sélectionnés sur la base des ventes d'albums et de leur fréquence de diffusion à l'antenne des radios américaines; les lauréats sont ensuite choisis par un échantillon aléatoire de 20 000 auditeurs.

Le groupe Metallica a été plus populaire que les Smashing Pumpkins dans la catégorie « Heavy Metal/Hard Rock » (pour la deuxième fois), mais les Pumpkins ont remporté leur trophée dans la catégorie « alternatif »; les Stone Temple Pilots ont été devancés dans les deux catégories.

Pat Boone est venu présenter le prix « heavy-metal » vêtu d'une veste de cuir ouverte sur des pectoraux saillants et couvert de tatouages, ce qui donnait l'allure de grand-père à Alice Cooper, à ses côtés. Boone faisait ainsi la promotion de son nouvel album, où il reprend à sa façon les grands classiques hard-rock.

Hootie and the Blowfish a été choisi dans la catégorie « duo ou groupe pop-rock », Jewel a été élue révélation de l'année pop-rock, et Toni Braxton et Keith Sweat ont été choisis meilleurs artistes « Soul-R&B ». Le disque de Braxton, *Secrets*, a aussi remporté le titre

de meilleur album soul-R&B. Quatre mois après avoir été assassiné à Las Vegas, Tupac Shakur a été choisi meilleur artiste « rap-hip hop ».

La carrière de Little Richard a été saluée par plusieurs vedettes, sur vidéo, dont David Bowie, Keith Richards et Smokey Robinson; Richard a aussi interprété *Good Golly Miss Molly*.

Après Michael Jackson, Led Zeppelin et Rod Stewart, ces années passées, le groupe fétiche des grandes années du disco, The Bee Gees, a reçu le prix honorifique « international » des mains de Quincy Jones. John Travolta, qui avait dansé le disco sur des chansons des Bee Gees dans le film *Saturday Night Fever*, a participé à l'hommage rendu au trio australien des frères Gibb, méconnaisables après toutes ces années.

La soirée, animée par le comédien Sinbad et télédiffusée sur les ondes d'ABC (et CTV au Canada), a permis de voir et d'entendre chanter Motley Crue, Metallica, New Edition, Bush, Brooks and Dunn, Toni Braxton et LeAnn Rimes.

Céline Dion était en nomination dans deux catégories: meilleure artiste pop-rock (avec Mariah Carey et Alanis Morissette) et artiste par excellence (avec Carey et Whitney Houston). Bryan Adams était aussi en nomination pour le meilleur artiste pop-rock.

Le gala des statisticiens

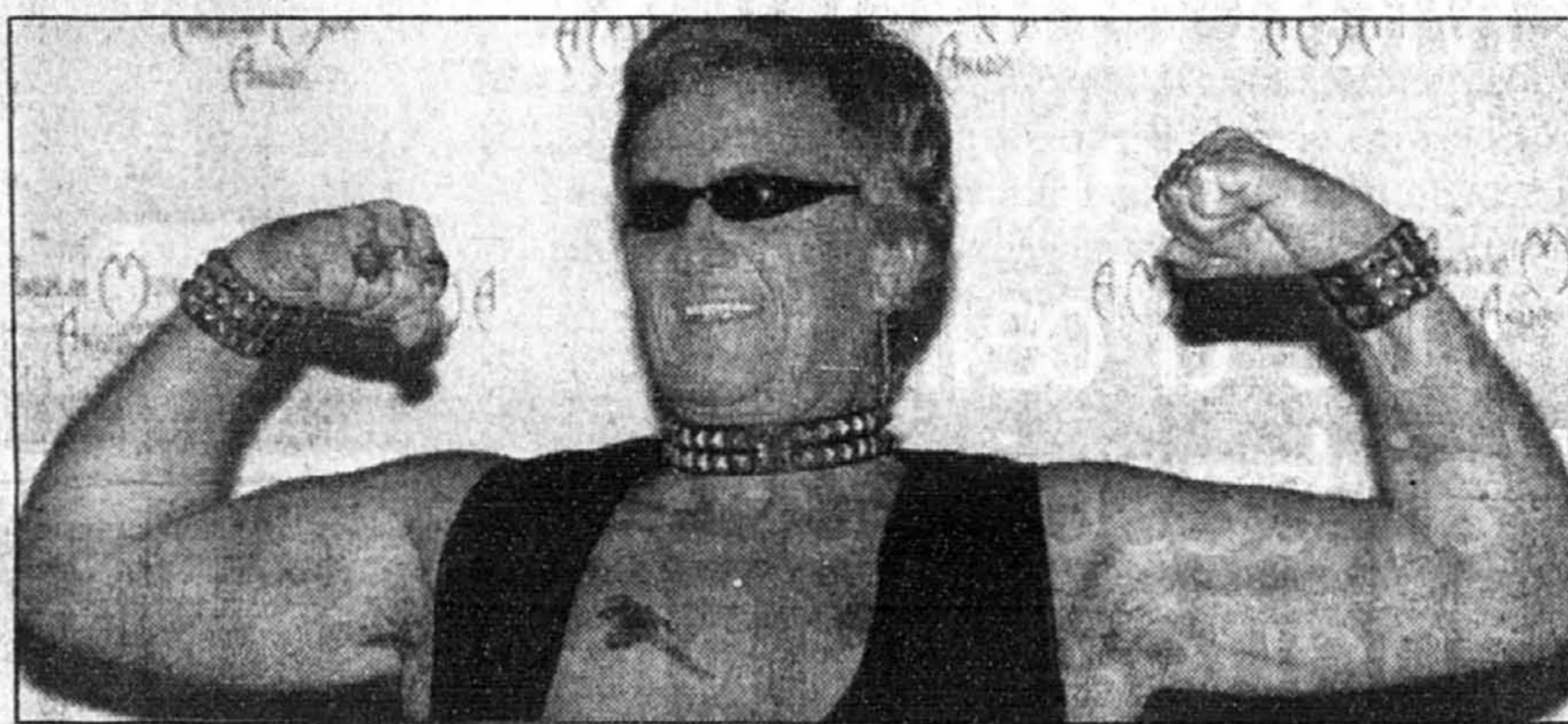
ALAIN BRUNET

La 24^e soirée annuelle des American Music Awards, animée par le stand-up comic Sinbad à partir du Shrine Auditorium de Los Angeles, a-t-elle vraiment récompensé le nec plus ultra de la musique populaire?

Ses organisateurs vous rétorqueront que pas moins de 20 000 Américains ont été échantillonnés afin d'en déterminer les lauréats. Aux Grammys majoritairement votés par les protagonistes américains de l'industrie du disque et du spectacle (et décernés le 26 février prochain), le réseau ABC opposait hier le « choix du peuple ».

La quintessence statistique a donc préféré Whitney Houston à Céline Dion, l'ensemble vocal New Edition aux Fugees, Hootie and the Blowfish aux Fugees, Alanis Morissette aux Beatles (mais si, ils étaient de la partie), Toni Braxton à Brandy et Mariah Carey, Jewel à No Doubt, Metallica aux Smashing Pumpkins, Shania Twain à Faith Hill et Wynonna Judd.

Céline Dion était parmi les finalistes au titre de meilleure artiste féminine catégorie pop/rock ainsi que pour l'artiste par excellence, catégorie *adulte contemporain*; elle a mordu la poussière. Aucune statuette pour la Montréalaise, donc, mais deux pour sa compatriote Alanis Morissette (absente de l'événement, comme l'étaient d'ailleurs nombre



Pat Boone est venu présenter le prix « heavy-metal »...

de récipiendaires, tels Mariah Carey, Whitney Houston, George Strait, Eric Clapton) et une autre pour Shania Twain, reine canadienne du country américain - trophée en main, cette dernière aura confié à l'auditoire « trembler comme une feuille... d'érable? »

Question réalisation télévisuelle et qualité des numéros, la réputation des American Music Awards est celle d'un Grammy des

pauvres. Moins de moyens, choix plus conservateurs, moins d'audace, moins d'imagination. Hier, une fois de plus, il n'y avait pas grand chose de palpitant à se mettre sous la dent; parmi la douzaine de numéros présentés durant ces trois heures d'émission, peu auront marqué la mémoire collective.

Mémoire visuelle, cependant... Topless dans un veston des mieux ajustés, Toni Brax-

ton a ouvert le show (mais pas le veston) avec un truc à grand déploiement, méticuleusement chorégraphié, sans grande imagination. Bush, lui, a fait dans le post-grunge réchauffé, avant que LeAnn Rimes ne nous ankylose au moyen d'une pénible ballade country. Keith Sweat a fait un peu mieux avec un slow soul bien senti, suivi d'un Motley Crue toujours truffé de clichés métalliques, d'un tandem country (Brooks & Dunn, re-ballade), d'un quintette vocal (New Edition est afro-américain et hautement kétaïne), d'un Metallica presque converti au hard rock, d'un Little Richard ému et survolté (comme les Bee Gees, « l'architecte du rock » recevait hier une statuette pour l'ensemble de son oeuvre, le tout présenté par l'ineffable Arsenio Hall), d'un Rod Stewart pas très en voix, d'un Alan Jackson fidèle à lui-même (genre d'intégriste du country) et d'un rapper allumé — à mon sens, Nas a offert le plus rafraîchissant des numéros.

La soirée, en somme, portait bien son nom. Plus que jamais, on avait l'impression que l'Amérique n'incarrait plus le village global en matière de pop internationale. Que l'Amérique qui a voté ces Awards n'était pas tout à fait celle qui remplit chaque semaine de milliers d'entrepôts pour des rave nocturnes ou des rendez-vous hip hop, cette autre Amérique qui monte et qui est à faire triompher la culture numérique. N'en déplaise aux statisticiens...



La légende du rock Little Richard à son arrivée au Shrine Auditorium de Los Angeles.

La liste des gagnants

Associated Press
LOS ANGELES

Voici le palmarès des American Music Awards, remis hier soir à Los Angeles:

- Artiste de l'année « adulte contemporain »: Whitney Houston
- Artiste masculin Pop/Rock: Eric Clapton
- Artiste féminine Pop/Rock: Alanis Morissette
- Album Pop/Rock: *Jagged Little Pill*, Alanis Morissette
- Duo ou groupe Pop/Rock: Hootie and the Blowfish
- Révélation Pop/Rock: Jewel
- Groupe Alternatif: Smashing Pumpkins
- Groupe Heavy Metal/Hard Rock: Metallica

- Artiste Rap/Hip Hop: Tupac Shakur (posthume)
- Duo ou groupe Soul/R&B: New Edition
- Artiste féminine, Soul/R&B: Toni Braxton
- Artiste masculin, Soul/R&B: Keith Sweat
- Album Soul/R&B: *Secrets*, de Toni Braxton
- Révélation Soul/R&B: D'Angelo
- Artiste féminine, Country: Shania Twain
- Artiste masculin, Country: Garth Brooks
- Révélation Country: LeAnn Rimes
- Album Country: *Blue Clear Sky*, de George Strait
- Duo ou groupe Country: Brooks & Dunn
- Bande originale de film: *Waiting To Exhale*
- Prix « du mérite »: Little Richard
- Prix « envergure internationale »: The Bee Gees

Le grain fin de Mongrain : attention aux gros mots !

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Maman, qui tenait peut-être l'expression de sa grand-mère au sang académien, disait de quelqu'un qui se fâche très vite pour un rien: « Eh qu'il a le grain fin ! ».

Je peux affirmer sans me tromper que Jean-Luc Mongrain porte bien son nom: il a le grain fin.

La semaine dernière, il m'a apostrophé dans son émission, a parlé du « club des bitches » — les chroniqueurs de télé sont presque toutes des femmes, les journaux trouvant sans doute qu'ils n'ont pas d'hommes assez forts pour mettre là-dessus — tout ça parce que je lui ai fait remarquer gentiment, et privément, que son horloge qui indique 8 h alors que son émission passe en reprise à midi et demi m'agaçait.

Surtout lorsque M. Mongrain annonce qu'il va y avoir un développement dans un dossier durant l'avant-midi. L'horloge dans ma face me dit que le dossier a dû avancer et que peut-être l'émission en direct de Benoît Johnson à TVA va me donner les derniers développements. Bye Jean-Luc. Solution proposée par moi: un cadran su-

rimosé comme le français de TV5 le matin. On a l'heure exacte le matin, on supprime le cadran à midi et demi.

Ça fait moins reprise, avouez-le. M. Mongrain a décidé de prendre en feu. Le club des bitches!

Ma remarque avait été inspirée par la publicité de Télé-Québec annonçant que « la nouvelle émission de Mongrain va remettre les pendules à l'heure ».

À l'heure le matin seulement. Le midi, ça retarde.

À part son horloge et ses sautes d'humeur intempestives, Jean-Luc Mongrain a repris sa forme d'antan le matin, dans une formule qui lui va comme un gant. Les entrevues sont généralement informatives. Mais ce qu'il fait le mieux: il parle au téléspectateur, part à rire et nous fait part de ses commentaires lorsqu'il a un invité marrant au bout du fil, bref, il est intéressant.

Les entrevues sont un peu lon-

gues le matin lorsque les gens chez eux ont un œil sur la télé, l'autre sur le lunch des enfants, le café qui déborde et le pied dans la douche. À midi et demi, on est moins pressé par le temps et on peut écouter plus facilement.

Mais l'horloge indique huit heures. Et Jean-Luc crie au meurtre. Quel égo!

■ ■ ■

Question: si M. Mongrain fait des colères aussi injustifiées pour une telle vétille, comment croire à d'autres colères qui nous seront sans doute servies régulièrement. Un show pour la galerie?

Le rare cadeau de Radio-Canada

■ J'ai commencé à regarder le Superbowl dimanche soir juste pour les publicités, le football étant hors de ma portée mentale. Fred Astaire que l'on fait danser avec un aspira-

teur au lieu de Cyd Charisse, c'est presque un blasphème. N'importe quoi pour épater la galerie.

À 20 h, j'ai zappé à Radio-Canada. Le film était bon — *Le Club de la chance*, une histoire de relations mères-filles — et voilà que je réalise au bout d'un moment qu'il n'y a pas de pauses commerciales.

Un vrai cadeau. Comme à Super Écran, mais gratuit.

Ça n'arrive pas souvent que Radio-Canada régale sans publicités. Quelques dimanches seulement. Les deux prochains films intacts seront *Le Colonel Chabert* en février et *Farinelli* en mars.

Si Radio-Canada peut se permettre de nous gâter, c'est que Télé-Direct a accepté de commanditer l'événement avec une publicité avant et après le long métrage. Et c'est tout. Une rare retenue qui fait plaisir à voir à cette époque de mercantilisme où on fait danser un génie mort avec un aspirateur.

EN BREF

Robert Downey Jr :
« tout va bien »

■ Robert Downey Jr, arrêté et condamné pour consommation de drogue l'an dernier, « participe avec enthousiasme » au programme de désintoxication auquel il a été condamné le 6 novembre, selon les documents judiciaires d'une récente audition devant le tribunal. « Pour l'instant, tout va bien. Je veux vous féliciter pour vos efforts, et vous rappeler que ce n'est pas fini », a déclaré le juge Lawrence Mira à l'acteur, qui semblait en pleine forme lors de cette brève audition. Robert Downey Jr, 31 ans, nommé pour l'Oscar du meilleur acteur en 1992 pour *Chaplin*, a été condamné à trois ans de mise à l'épreuve et doit suivre un programme de désintoxication régulier.

Total Recall la suite :
Arnold est d'accord

■ Dimension Films, une branche des studios Miramax, vient de racheter pour 3,15 millions de dollars les droits d'une éventuelle suite de *Total Recall*, le film de 1990 avec Arnold Schwarzenegger et Sharon Stone, qui rapporta 260 millions de recettes à travers le monde. Les dirigeants de Dimension Films, qui ont racheté les droits lors d'une vente aux enchères (le producteur du film, Carolco, a fait faillite), vont contacter les membres de l'équipe du film pour tenter de les convaincre de faire un numéro 2. Schwarzenegger a déjà dit qu'il était intéressé.

SPECTACLES

Salles de répertoire

- BEAUMARCHAIS, L'INSOLENT**
Collège Édouard-Montpetit (180, de Gentilly e., Longueuil) : 20 h.
- BOYCOTT (THE)**
Conservatoire d'art cinématographique : 19 h.
- ED'S NEXT MOVE**
Cinéma du Parc (2) : 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30.
- FALSTUFF**
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.
- FLIRT**
Cinéma Parallèle : 21 h 30.
- GRAND JEU (LE)**
Cinéma du Parc (1) : 19 h.
- I AM CUBA**
Cinéma du Parc (3) : 16 h 15, 21 h.
- I SHOT ANDY WARHOL**
Cinéma du Parc (1) : 16 h 45.
- POMPATUS OF LOVE (THE)**
Cinéma du Parc (3) : 14 h, 19 h.
- RENCONTRE (LA)**
Cinéma Parallèle : 17 h 30.
- THING YOU DO (THAT)**
Cinéma du Parc (1) : 22 h.
- TIE ME DUP, TIE ME DOWN**
Cinéma du Parc (1) : 14 h 30.
- Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?**
Cinéma Parallèle : 19 h 30.

IMAX

- IMAX (Vieux Port)**
Mer sans frontières - L5, Cité de l'Espace : 10 h 15 (version française) ; 19 h 15 (version anglaise)
- Effets spéciaux - L5, Cité de l'Espace :**
12 h 15 (version française)
Mer sans frontières - Effets spéciaux : 14 h 15, 17 h 15 (version française)
- L5, Cité de l'Espace (version anglaise)**
Programme double et laser : Effets spéciaux - L5, Cité de l'Espace et un spectacle laser : 21 h 15 (version française)
- IMAX - les Ailes Mail Champlain, Brossard**
L5, Cité de l'Espace : midi, 14 h, 16 h.
- Pingouins & Cie : 13 h, 15 h.**
Programmes doubles : 17 h, 19 h, 21 h et optionnels en après-midi.

Danse

AGORA DE LA DANSE (840, Cherrier)
Volet Interprètes V111, avec Catherine Tardif, Guy Trifiro et Jean Turcotte : 20 h.

Musique

- PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)**
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Lawrence Foster. Bruno Leonardo Gelber, pianiste, et Marie-Danielle Parent, soprano. *Lovely Child (Vivier)*. Concerto pour piano (Schumann), *Ein Heldenleben* (Strauss).
Concerts Gala : 20 h.
- CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR**
Les Patenteux du Québec :
Musique en trompe-l'ouïe : 20 h.

Théâtre

- THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)**
L'Expulsion de Lily Barton, de John MacNicholas. Mise en scène de Monique Duceppe. Du mar. au ven. : 20 h ; sam. : 16 h et 20 h 30.
- THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)**
Partage de midi, de Paul Claudel. Mise en scène de Daniel Roussel. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 20 h 30 ; dim., 15 h.
- THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (Salle Pierre-Mercure, 300, boul. de Maisonneuve e.)**
Tartuffe, de Molière. Mise en scène de Lorraine Pintal. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 21 h.
- THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, Ave. des Pins e.)**
Une tache sur la lune, de Marie-Line Laplante. Mise en scène de Martine Beaulne : 20 h.
- THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis)**
Si j'avais la seule possession dessus le jugement dernier..., d'Erik Charpentier : 20 h.
- ESPACE 00 (4990, boul. Saint-Laurent)**
Les Guerriers, de Michel Gagné. Mise en scène de René-Daniel Dubois. Du mar. au sam., 20 h.
- ESPACE LIBRE (1945, Fullum)**
Autobiographie d'Élyse, de Diane Dubeau et Michel Laporte. Présentation du Théâtre nouvelle lune. Du mar. au sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.
- THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papineau)**
Le Génie de la rue Drolet, de Larry Tremblay. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.
- THÉÂTRE DE LA BIBLIOTHÈQUE (534 de la Gauchetière e.)**
Mère Courage, avec Pierrette Robitaille. Mise en scène de Louis Joseph Tassé : 20 h.
- CENTAUR (453, St-François-Xavier)**
Little Blood Brothers, de Vittorio Rossi. *Gargoyles*, de David Fennario. *The Spirit of the Centaur*, de Bowser & Cie. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 19 h ; mat., sam., 14 h.
- THÉÂTRE DE LA VILLE (180, de Gentilly e., Longueuil)**
Bousille et les Justes, de Gratien Gélinas : 20 h.

Variétés

- AUDITORIUM DE VERDUN**
Moist - I Mother Earth : 19 h 30.
- QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)**
Les Merles : 21 h 30.
- P'TIT BAR (3451, St-Denis)**
Rétrospective Renaud Manu : dès 21 h.
- BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert)**
Pascale-Andrée Bessette, soprano, et Marie-Claude Roy, pianiste : 20 h.
- BIDDLE'S (2060, Aylmer)**
Trio Bernard Primeau : de 20 h à minuit.
- JAZZONS (300 Ontario e.)**
Al Paterson : 21 h.
- BALATTOU (4372, St-Laurent)**
Los Diamantes : 21 h.
- AU HASARD (803, Ontario e.)**
Soirée de poésie : dès 21 h.
- BISTRO À JOJO (1627, St-Denis)**
Carl Tremblay : dès 21 h.

Liz en Tchétchénie

Elizabeth Taylor se rendra en Tchétchénie pour recueillir de l'argent en faveur des enfants victimes de la guerre. « La tragédie humaine survenue en Tchétchénie a laissé des milliers de jeunes enfants innocents sans espoir d'avenir », a-t-elle déclaré en annonçant son projet de se rendre à Istanbul puis en Tchétchénie.

Poisson frais, Fruits de mer et Grillades

Des huitres "Blue Point" fraîches
Disponibles en tout temps
cultivées

gibbys 298, Place d'Youville.
Vieux-Montréal
(514) 282-1837

ENVOLEZ-VOUS AU PAYS DE MOLIÈRE
GRÂCE À CITÉ ROCK • DÉTENTE ET LA PRESSE !

Gagnez un voyage d'une semaine à Paris pour 2 personnes, le magnifique livre LE THÉÂTRE, des guides touristiques et courez aussi la chance de gagner des billets pour *Tartuffe* !

Tartuffe
de Molière mise en scène de Lorraine Pintal

DÈS LE 28 JANVIER
Salle Pierre-Mercure
Centre Pierre-Poladreau

CITE La Presse Champigny MEDIA.COM AIR FRANCE TOURS CHANTECLERC

Écoutez Cité Rock • Détente 107.3 FM du lundi au vendredi, entre 13 h et 17 h, jusqu'au 31 janvier pour répondre correctement à la question. Retournez le coupon dûment rempli, à l'adresse indiquée ci-dessous. Tous les jours, du 27 au 31 janvier Cité Rock • Détente remettra deux paires de billets pour *Tartuffe*. Le tirage du grand prix aura lieu le 7 février 1997. Ce coupon paraîtra dans *La Presse* du 20 au 24 janvier et du 27 au 31 janvier 1997. Les fac-similés faits à la main sont acceptés. Règlements du concours disponibles au Théâtre du Nouveau Monde. La valeur approximative des prix offerts est de 2 200 \$.

Retournez ce coupon-réponse à:
CONCOURS TARTUFFE,
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE,
85, rue Ste-Catherine O. 8e étage,
Montréal, (Québec) H2X 3P4

Nom : _____ Adresse : _____ app. : _____
Ville : _____ code postal : _____
Tél. (rés.) : _____ (trav.) : _____ âge : _____

Répondez à la question suivante **Quel rôle joue Gérard Poirier dans *Tartuffe* ?**

Réponse : _____

« Mon entreprise grandit à vue d'œil. J'ai besoin d'une banque capable de me suivre. »



En affaires aujourd'hui, tout change rapidement. Et quand on a du succès, tout bouge encore plus rapidement. Alors, comment comptez-vous soutenir le rythme?

Adressez-vous à la **Banque de développement du Canada**. Nous sommes résolument tournés vers la croissance des PME.

Nous offrons des solutions de financement novatrices comme des prêts à modalités souples adaptés à vos besoins particuliers. Nous pouvons même actualiser vos connaissances en affaires grâce à notre vaste gamme de services de gestion et de consultation individuelle.

Et nous possédons 80 succursales au pays en mesure de répondre à vos besoins rapidement.

Peu importe la vitesse à laquelle votre entreprise grandit, nous sommes capables de vous suivre. C'est ça une banque à part.

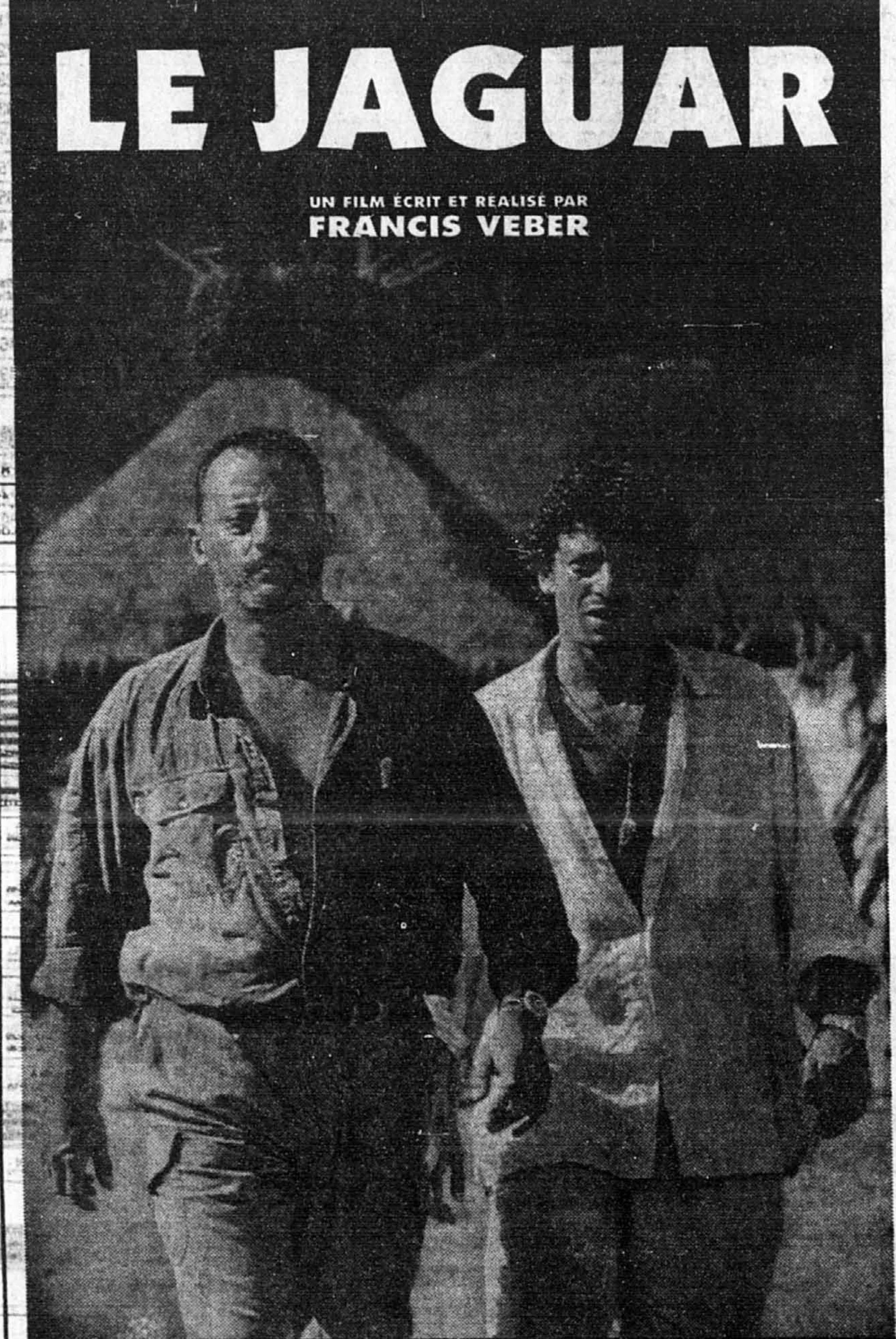
Pour connaître la succursale la plus près de chez vous, appelez au **1 888 INFO BDC** ou visitez notre site Internet au **www.bdc.ca**



Banque de développement du Canada
Business Development Bank of Canada

NOUS FAISONS BANQUE À PART™

ont le plaisir d'inviter 200 personnes à l'avant-première du film



LE JAGUAR

UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR FRANCIS VEBER

JEAN RENO • PATRICK BRUEL

MERCREDI LE 19 FÉVRIER AU CINÉMA COMPLEXE DESJARDINS

Le concours débute le 25 janvier pour terminer le 7 février 1997.
 Fac-similés du coupon de participation faits à la main acceptés.
 Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez CFP Distribution.
 La valeur des prix offerts est d'environ 1 350,00 \$.

Faites parvenir le coupon-réponse à : Concours « LE JAGUAR » a/s : La Jaguar, CFP Distribution, casier postal 817, succursale H, Montréal, Québec H3G 2M8

Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____
 Code postal: _____ Tél: _____

Un Goya pour Tesis

Tesis, le premier film du réalisateur Alejandro Amenabar, a remporté le prix du meilleur film de l'année de la 11^e édition des Goya, la version espagnole des Oscars américains et des Césars français. Il a obtenu six autres récompenses, faisant jeu égal avec le favori de la compétition, *El Perro del Hortelano*. Goya du meilleur réalisateur notamment pour *Pilar Miro*. Le Goya du meilleur film européen a été attribué à *Secrets et mensonges* du Britannique Mike Leigh, Palme d'or du dernier Festival de Cannes.

Studios Pyramides

Le gouvernement égyptien vient d'accorder à une société britannique l'autorisation de construire, à quelques kilomètres des Pyramides, un complexe de studios, bâtiments et décors de télévision et de cinéma de 314 millions de dollars d'ici la fin de l'année. Le consortium britannique regroupe les sociétés Sony Broadcast and Professional Europe, Strand Lighting, Quantel, Solid State Logic et Cintel International. Il s'agira de l'un des plus grands studios de cinéma du monde.

Poursuite contre la télé danoise

Le réalisateur américain Sydney Pollack vient d'intenter une poursuite contre la télévision publique danoise pour avoir diffusé dans le format télévision son film *Les trois jours du Condor* tourné en format cinémascope. Les téléspectateurs « peuvent se sentir floués » par cette diffusion, car ils manquent une partie de l'image, a expliqué Sydney Pollack lors d'une conférence de presse à Copenhague. Soutenu par l'Association des réalisateurs danois, il réclame 100 000 couronnes (23 000 \$) de dommages et intérêts.

Le prix Irving Thalberg au producteur Saul Zaentz

Le producteur Saul Zaentz, qui a produit *The English Patient* — un des favoris des prochains Oscars — et a remporté notamment des Oscars pour *Vol au-dessus d'un nid de coucou* (1975) et *Amadeus* (1984), recevra le Prix spécial Irving Thalberg à la 69^e remise des Oscars le 24 mars.

ANDRÉ PHILIPPE
GAGNON
 LE SHOW INTERNATIONAL
 UN SPECTACLE SIGNÉ STÉPHANE LAPORTE
 DU 17 JANVIER AU 8 FÉVRIER 1997
 BILLETTS EN VENTE SUR LE RESEAU ADMISSION : (514) 790-1245 OU, SANS FRAIS, 1-800-361-4595 ET À LA BILLETTERIE DU CASINO DE MONTRÉAL
 GROUPES (20 ET PLUS) : (514) 935-5161 / 1-800-263-5161

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

19:30 **22** - **Christiane Charette**
 Hélène Loisel et Guy Provost, les délicieuses Lisette et Léon Tanguay de *Sous un ciel variable* y sont, également, un publicitaire et la vodka Absolut.

19:30 **17** - **Québec plein écran**
 Un reportage sur deux jeunes filles devenues religieuses contemplatives; la sociologue Nicole Laurin expliquera ce choix inusité.

19:30 **35** - **Reddy Reddy Go!**
 Invités: France Castel, Jano Bergeron et le roi de l'Anse St-Jean, Denis Tremblay.

19:30 **22** - **La Facture**
 Une histoire d'eau entre Varennes et la famille Chen. Les chinoises de la ville, qui est dans son tort, ont fait grimper considérablement le compte du client qui ne parle que chinois; l'assurance-hypothèque: comment déjouer les banques.

20:00 **10** - **Le Match de la vie**
 La radicalisation des Anglo-Québécois; l'heure de la retraite et de la pauvreté; le sexe à la une des magazines féminins.

20:00 **100** - **Grands reportages**
 Si le sort réservé aux femmes par les Talibans en Afghanistan vous intéresse, un reportage là-dessus. Aussi: les problèmes des petits fabricants de produits fermiers en France.

21:30 **100** - **Maison neuve**
 Invitée: la nouvelle lieutenant-gouverneur Lise Thibault, une femme fort intéressante.

22:30 **100** - **Che Ba da**
 Maman Dion et Marie-Jo Thério y seront.

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 (9) 13	Ce soir	Virginie	La Facture / Affaire Tchen	Bouscotte		Omertà - La Loi du silence	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Fa Si La Chanter (23:02)	Sport / Cinéma (23:45)	2 (9) 13	SRC
TVA	4 (8) t 7 (10)	Le TVA	Piment fort / A. Kavanagh	Ent' Cadieux	Le Match de la vie / Radicalisation des anglos du Québec		René Lévesque (5/8)	Le TVA	chaBada / Mme Thérèse Dion, Marie-Jo Thério	Sports / Loteries	4 (8) t 7 (10)	TVA	
TOC	15 (17) 24 (45)	Carmen Sandiego	Allô prof	Québec plein écran	Cinéma / NOUS DEUX (4) avec Philippe Noiret, Monique Chaumette		Prix du Qc	Christiane Charette en direct	Québec plein écran (23:24)	15 (17) 24 (45)	TOC		
TQS	16 (30) 35	La Guerre des clans	Flash / Corey Hart	Reddy Reddy Go! / France Castel, Jano Bergeron	Salle d'urgence		Cinéma / PSYCHOPATHE EN LIBERTÉ (5) avec Judd Nelson, Leo Rossi	Le Grand Journal	Sports Plus	16 (30) 35	TQS		
CBC	5	NewsWatch	Inside Qc	Market Place	the fifth estate		Witness	CBC News	News	Kids in the Hall	5	CBC	
CTV	12	Pulse	E.T.	Pearl	Roseanne	Frasier	Home Improvement	Spin City	Women: A True Story (3/6)	CTV News	Pulse / Sports	12	CTV
	8	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	Life's Work				NYPD Blue	Nightline	8		
ABC	22	News	ABC News	M*A*S*H	Touched by an Angel		Cinéma / WHAT HAPPENED TO BOBBY EARL? avec Kata Jackson	News	Late Sh. (23:35)	ABC 22	22	ABC	
CBS	3	News	CBS News	E.T.	Mad About You ... So Right		Frasier	Caroline in...	Dateline NBC	Tonight (23:35)	3	CBS	
NBC	5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...		Frontline / The Gulf War		Cinéma / THE NAKED CITY (3)	5	NBC		
PBS	33	NewsHour	Nightly Business	Computer...	Nova / Titanic's Lost Sister		Masterpiece Theatre / Joseph Conrad's Nostromo (3/3)	Taggart	Motorweek	Charlie Rose	33	PBS	
ONT	57	ITN News	Nightly Business	NewsHour	Déclat Mag.	Nations	La Rivière Espérance / Tuberculose	Biographie / Brel, un cri	Panorama		57	ONT	
	12	Alana	Volt	Panorama	Studio 2	Father Ted	Dead Donkey	Imprint / Joan Mellen	Dialogue	Vital Signs	12		
	24	Kratt's Creat.	Disney...	Inquiring Minds	Taste Caribbean				Law and Order		24		
A & E		Quincy M.E.		The Equalizer	Biography / Jayne Mansfield		Inspector Morse					A & E	
BRAVO		Al Di Meola		Bravo! Video	Ben Harper	Hong Kong	Cinéma / SHE'S BACK ON BROADWAY (5) avec Virginia Mayo	Monty Python's The Avengers				BRAVO	
CANAL D		Le Goût du monde / La Jamaïque		Animalier / Oiseaux	Filère D / LES VOITURES D'EAU (3) Documentaire		L'Homme à la valise	Cinéma / UN FRISSON...				CANAL D	
DISC.		Go for It!		@ discovery.ca	World, Horses	The Nature Nut	Flightpath	Lost Civilizations	@ discovery.ca			DISC.	
FOX		Home Improv.	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld		Cinéma / SON-IN-LAW (6) avec Pauly Shore, Carla Gugino	Star Trek: Deep Space Nine	Fresh Prince of Bel-Air			FOX	
FOX(ONT)		The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.			Seinfeld	Cops	Star Trek: Next Generation		FOX(ONT)	
MP		Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5 / Big Sugar	Spécial 1988 / Mitsou	Perfecto	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h30.				MP	
NW		World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live	Royal Air Farce	This Hour Has...	The National	National Sports	NW
RDI		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Grands Reportages		Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest	RDI
RDS		Ski alpin (17:30)	Sports 30 Mag		Hockey / Canadiens - Panthers					Sports 30 Mag		Passion plein air	RDS
SE		Carmilla (17:25)		Les Lavagueur 3: le retour			Nixon						SE
TMN		Chili's Blues (17:00)		The Adventures of Smoke Belliou (18:45)		Larry Sanders	Grumpier Old Men			When Night Is Falling (22:45)			TMN
TSN		WWF (17:30)	Sportsdesk	That's Hockey!	Boxing / Oscar de la Hoya - Miguel Angel Gonzalez		Boxing / Pernell Whitaker - Diobelis Hurtado			Sportsdesk			TSN
TV5		Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Ça se discute / Clubs de vacances		Temps présent	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...		TV5
YTV		Stickin' Around	Sailor Moon	Bump in Night	Are You Afraid	Goosebumps	Video &...	XTreme	YTV News	Dave Osborne	Catwalk		YTV

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

La Ville de Québec veut fermer les bars de motards

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les dossiers de cinq bars de Québec présumément liés aux gangs de motards se trouvent actuellement sur le bureau de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les autorités policières espèrent arriver par cette voie à faire fermer ces établissements, trop souvent à leur goût au coeur de l'activité criminelle. Parmi eux, le bar Le Repaire, devant lequel une puissante bombe de 35 kg a été désamorcée en fin de semaine.

En conférence de presse conjointe à l'hôtel de ville de Québec, hier matin, le directeur de police, Richard Renaud, et le maire de la capitale québécoise, Jean-Paul L'Allier, en ont de nouveau appelé à la patience des citoyens.

Pour M. L'Allier, « on est maintenant résolulement du côté des solutions », avec la mise sur pied notamment du GRICO, le Groupe régional d'intervention sur le crime organisé.

Le GRICO a pour mandat prioritaire de voir à l'application des lois régissant les bars. Quelque 80 policiers ont entrepris hier des cours sur l'application de ces lois.

Pour l'heure, si les autorités ne parviennent pas à fermer les bars, il semble que les motards y arrivent d'eux-mêmes : Le Repaire est fermé depuis qu'une explosion s'y est produite en juillet, et le Bagdad Café, sur la 3^e Avenue, est fermé depuis qu'un cocktail Molotov y a été lancé en décembre.

Un fonctionnaire se prétend diffamé

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le fonctionnaire René Fortin a intenté hier une poursuite de 850 000 \$ contre la Gendarmerie royale du Canada et la Sûreté du Québec.

Commissaire à l'entreprise à l'Office municipal de développement de Québec, Fortin reproche aux deux corps policiers les propos qu'ils ont tenus à son endroit au cours d'une conférence de presse tenue en janvier 1996, ainsi qu'au cours des jours subséquents. Cette conférence avait pour but de divulguer une importante affaire de fraude reliée à un complot visant l'entrée illégale d'immigrants chinois au Canada, la découverte de 100 à 200 faux plans Paillé pour une valeur de 5 à 6 millions, ainsi qu'une fraude de 1 million aux dépens de l'assurance-chômage.

Selon le fonctionnaire, les porteparole des deux corps policiers se sont alors livrés à des propos diffamatoires à son endroit. Ils auraient profité du fait qu'il avait été arrêté pour l'affaire d'immigration, à Toronto, pour le relier aux autres fraudes.

En octobre dernier, toutefois, Fortin et Jacques Garon, un agent vérificateur à la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, ont été accusés d'abus de confiance dans l'exercice de leurs fonctions. Ces accusations sont liées en bonne partie à l'affaire de Toronto et concernent l'entrée illégale au Canada de ressortissants de Hong Kong et de prostituées du Sud-Est asiatique. En novembre, un Asiatique habitant Markham, en Ontario, a reconnu avoir versé 15 000 \$ à Fortin et a été condamné à 12 mois de prison.

En ce qui concerne les plans Paillé et la fraude contre l'assurance-chômage, aucune accusation n'a encore été portée contre le fonctionnaire. Aussi considère-t-il que la GRG et la SQ ont délibérément utilisé les médias à plusieurs reprises pour le salir et le détruire.

BPC à la tonne

Reuter
CHICAGO

Des milliers de tonnes de BPC reposeraient au fond des Grands Lacs et dans les rivières qui s'y jettent, se sont alarmés des scientifiques hier.

Les BPC s'accumulent dans les tissus humains et se passent d'une génération à l'autre chez les poissons, les oiseaux et les humains. Ce produit chimique a été interdit depuis plusieurs années après avoir été utilisé de façon intensive dans la fabrication du papier et par plusieurs industries qui s'en servaient comme isolant électrique.

Un étude précédente avait démontré que les mères qui consomment régulièrement du poisson pêché dans les Grands Lacs donnaient plus souvent naissance à des enfants souffrant de malformations et de troubles d'apprentissage. Une autre étude présentement effectuée à New York se dirige vers des conclusions similaires.

« Les plus gros problèmes se situent au plan des effets à long terme, a affirmé Emily Green, du Sierra Club. Une fois entrés dans le système, ils ne disparaissent pas. »

Des bombes atomiques au Labrador dès 1950

Presse Canadienne

Le premier ministre Louis Saint-Laurent aurait autorisé secrètement l'aviation américaine à déployer 11 bombes atomiques à Goose Bay, au Labrador, à compter du 28 août 1950, de même que 60 bombardiers B-50 et 5000 aviateurs, a révélé hier la Société Radio-Canada.

Le Strategic Air Command aurait décidé à cette époque de rap-

procher ses bombardiers stratégiques et ses bombes atomiques de la Russie, car les Américains se préparaient alors à une guerre atomique avec l'URSS.

Selon Radio-Canada, le premier ministre de l'époque, Louis Saint-Laurent, aurait personnellement donné l'autorisation aux Américains de déployer sur le territoire canadien des bombes atomiques.

L'historien militaire canadien John Clearwater affirme dans le

reportage que le premier ministre Saint-Laurent n'aurait pas averti les membres de son gouvernement de sa décision de permettre que le territoire canadien serve pour lancer une éventuelle attaque atomique contre l'URSS.

Une étude de M. Clearwater révèle que des bombardiers américains ont fait exploser des bombes nucléaires désarmées au-dessus du Québec et de la Colombie-Britannique après que les avions eurent connu des problèmes techniques.

Un bombardier avait ainsi largué une bombe tout près de Rivière-du-Loup, à 740 mètres d'altitude. L'explosion des 2,2 tonnes d'explosifs à haute puissance a fait trembler le sol, semant la panique dans la population.

Selon Radio-Canada, le bombardier rentrait à sa base en Arizona, les Américains ayant décidé en novembre 1950 de retirer leurs bombes de Terre-Neuve, car les dangers d'une guerre atomique avec l'URSS s'estompaient.

Dénicher le fonds "hot"...



...ou consolider votre valeur nette ?

Optez pour un

REER PROGÉRÉ^{MC}

du Trust Royal.

Disposez-vous vraiment du temps nécessaire pour suivre le rendement de centaines de fonds communs de placement et effectuer des ajustements dans votre portefeuille REER ? Ne préférez-vous pas investir en ayant l'assurance que votre REER augmente régulièrement, sans avoir à vous préoccuper de chaque tic du marché ?

Le Trust Royal* vous propose la solution idéale : le REER PROGÉRÉ. Au Trust Royal, nous vous aiderons à vous constituer un portefeuille de placements très diversifié qu'un de nos professionnels gèrera quotidiennement. Nous surveillerons les mouvements du marché, nous effectuerons les ajustements nécessaires à votre portefeuille et nous vous tiendrons au courant par des relevés réguliers. Tout cela contre un seul montant d'honoraires prédéterminé, plutôt que des commissions de vente ou des frais d'acquisition à répétition.

Afin de voir si le REER PROGÉRÉ est la solution qui vous convient, communiquez avec nous dès aujourd'hui pour obtenir une analyse gratuite de votre portefeuille.



TRUST ROYAL

Membre du Groupe Financier Banque Royale^{MC}

COMPOSEZ LE 1 800 387-1610 OU RENDEZ-VOUS AU BUREAU DU TRUST ROYAL LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

4945, rue Sherbrooke Ouest
874-2700

5285, chemin de la Reine-Marie
874-5730

Ville Mont-Royal
340-3020

Anjou
493-5882

Laval
686-3300

Dorval
636-4740

1, Place Ville-Marie, mezzanine 1
876-2408

Duvernay
661-8110

4, Westmount Square
874-2502

Beaconsfield
630-5252

Brossard
923-6150

<http://www.royalbank.com/french/wealth>

* Les services de gestion de portefeuilles Trust Royal sont fournis par Gestion de portefeuilles TR Inc., une filiale du Trust Royal.
MC Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. La Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal sont titulaires d'une licence d'emploi de cette marque.